

Conseil communal 21/05/2025

Avant de rentrer dans le conseil communal. En tant que tel, il y a une demande, je dirais, soutenue par l'opposition et la majorité. Et ce sera donc une minute de silence pour les victimes de la Palestine et ce qui se passe là bas de très très, très grave. Alors, il y aura une petite minute de silence, s'il vous plaît, Et puis nous rentrons dans le vif du sujet. Merci. Merci à vous. Un mot d'ordre Monsieur Milice vaut la parole.

Merci Monsieur le Président. Je voudrais avoir présenté deux motion d'ordre. La première étant que je voudrais savoir pourquoi on retire et sur quelle base on retire des interpellations qui ont été mises deux fois à l'ordre du jour et jamais débattu sur les interpellations qui ont été mises à l'ordre du jour du 19, du trois, puis ensuite encore au mois d'avril où on a demandé de reporter à trois pour la troisième séance, et elles ont été retirées sans aucune explication. La seule explication que j'ai pu entendre, c'est que elles auraient été débattues. Je ne comprends pas comment on peut débattre d'une interpellation sans la présence de l'interpellant. Merci. La deuxième motion d'ordre je voudrais insister sur le fait qu'on puisse respecter les temps de parole tant de l'opposition que de la majorité, afin qu'il n'y ait pas de débordement clair et net, de manière à ce que effectivement, on ne s'ouvre pas une brèche vers dire moi j'ai une minute de plus, toi tu as une minute 35 et ainsi de suite. Il y a des temps de parole qui ont été décidés dans un roi qui nous permettront peut être de terminer avant 0 h nos nos conseils communaux et donc je demande à ce que vous fassiez respecter ces temps de parole. Merci.

Merci Monsieur Mélisse.

Merci. Mais le problème c'est que oui.

Madame Fernandez Monsieur.

Merci, Monsieur le président. Je voulais simplement remercier le travail remarquable accompli par les agents communaux, je pense. Je voulais les remercier parce que c'est vraiment du très, très beau travail. Je pense qu'ils ont dû travailler très vite. Vraiment, Qu'ils en soient remerciés.

Merci beaucoup. Effectivement, euh. Je vous remercie de le rappeler et de le remercier personnellement aussi. Au nom de tout le conseil, j'aimerais remercier Madame la secrétaire et ses adjoints, ses assistants et tous les tous les travailleurs qui ont œuvré pour ce beau travail si rapide. Merci à eux. Alors euh, voilà, nous allons commencer par un, euh, une interpellation citoyenne relative aux violences à caractère raciste survenues le 4 mai 2025. Interpellant. Madame Shaka de venir présenter l'interpellation. Merci. Oui, s'il vous plaît.

J'ai vu dans l'ordre du jour, en fait, que nous avons une question orale, une interpellation, deux interpellations plus une interpellation citoyenne. Je voudrais savoir est ce qu'on les traite tous de manière différente ou en même temps?

Dans la question orale, l'interpellation seront joints tout à l'heure, tout à l'heure. Merci. Voilà, donc vous avez cinq minutes pour présenter l'interpellation et puis vous connaissez l'exercice. Merci à vous. La parole, madame.

Mon micro n'est pas vert.

Et Madame.

Je ne suis pas sûre qu'on m'entende. Si. Je ne peux pas le tirer plus. Non, malheureusement, je ne suis pas sur qu'on m'entende du coup. Hein? Merci. Est ce que c'est moi qui réfléchis pas. Je pense que maintenant elle va m'entendre. Bonjour à tous! J'ai un pincement au cœur d'être ici. Je pensais qu'on allait avoir de nouvelles élections et qu'on aurait plus besoin de. D'être furieux en tant que citoyen. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Alors nous vous interpellons aujourd'hui, chers membres du Conseil. Suite à une attaque que nous avons eu, mais globalement, par rapport à la sécurité à Molenbeek et et particulièrement dans le quartier maritime. Avant de commencer aujourd'hui, j'aimerais prendre juste quelques quelques instants pour parler d'un homme. On a son fils qui est avec nous, Qui a 63 ans. Qui, contrairement à ce que l'on a comme image de Molenbeek. A 63 ans, il n'est pas les doigts de pieds en éventail sur une plage de Saïdia, Nador ou l'USMA, ou encore n'importe quelle autre plage dans le monde. A 63 ans, il travaille encore à 63 ans, après s'être fait opérer d'une lourde opération des poumons. Deux semaines plus tard, il était déjà au travail, à 63 ans. Un dimanche après 12 h, il n'est pas devant Netflix comme nous on peut l'être. Il travaillait à 63 ans. Il s'est fait lyncher par des personnes qu'on a laissé volontairement venir dans notre quartier. Et aujourd'hui, j'aimerais qu'on lui porte un hommage particulier et qu'on ait une pensée particulière pour lui, pour son fils qui se fait aussi agresser et pour toute sa famille qui ont dû subir cette attaque encore plus que ce que nous, citoyens et habitants du quartier, avons dû subir ce jour là. Et donc je me tourne vers vous et on se tourne vers vous qui êtes censés nous apporter une sécurité dans notre quartier. Vous avez cette responsabilité là. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, vous avez, vous êtes chef de police et donc vous avez la responsabilité de la sécurité dans notre quartier. Et tout ce qui s'est passé ce jour là n'a aucun sens du fait qu'il y a des personnes. Donc, c'est 800 supporters qui sont venus dans notre quartier, 800 supporters qui sont passés dans un quartier qui ne menait pas au Heysel où il devait aller normalement, qui? Il y a eu des informations au niveau de la SNCB, de la STIB, de la police de Bruxelles. Et on a laissé tout ça couler jusqu'à chez nous sans que personne ne réagisse. On a appelé la police et on était nombreux à appeler la police ce jour là. La police n'est jamais arrivée et quand ils sont arrivés, ils ont gazé des jeunes qui étaient là, qui finalement pas défendus, n'ont fait que se défendre. Et ça, on l'a vu de nos propres yeux. Nos enfants ont dû subir également ces agressions là en les voyant, en étant spectateur de tout ça. On a ensuite suivi un petit peu ce qui s'est passé. Il y a eu des arrestations administratives alors que normalement ça relève du pénal. Ce qui s'est passé, mais bon. Des arrestations administratives 63 exactement. Et des informations qu'on a. Zéro Brugeois. 63 Arrestations administratives zéro Brugeois. Moi, j'aimerais bien qu'on m'explique qu'est ce qui s'est passé et qu'est ce qui va se passer hier? Vous avez été nombreux ici à aller au conseil de police. J'ai parlé avec certains conseillers qui étaient aussi présents. On m'a dit que Molenbeek était dormante. Hier, il n'y a pas eu une vraie, une vraie coordination en tant que commune. Mr Jeannin et vous n'étiez pas présents alors que le point principal de ce conseil de police était justement l'attaque qu'il y a eu. Peut être parce qu'il n'y a pas de caméras, C'est pas intéressant. Et puis j'aimerais savoir une chose. Bon, moi je ne suis pas avocate. Je pense que la commune a plusieurs fois engagé. Mais on a vu la commune plusieurs fois se constituer partie civile et porter plainte, notamment quand il y a eu des attaques au PS, notamment quand un soir de réveillon, il y a eu du vandalisme dans la commune. Pourquoi aujourd'hui, la commune n'a pas porté plainte en se constituant partie civile contre ces personnes qui sont venues nous attaquer? Cela fait partie des interrogations que je me pose aujourd'hui. Et puis j'en profite en terme de sécurité par rapport à la prochaine zone de shoot qui va s'ouvrir dans notre quartier. Parce qu'ici, vous nous prouver que finalement on n'est pas en sécurité du tout. Qu'est ce qui va suivre?

Excusez moi 30 secondes s'il vous plait. Merci.

30 secondes. Alors je vais en profiter pour donner des chiffres. D'après mes informations pour la zone de foot, on nous dit qu'il y aura 3 millions d'euros, qu'il y a déjà eu 3 millions d'euros de travaux qui ont été engagés, 30 zéro zéro 0 € de loyer mensuel pour quelque chose qu'on n'a pas demandé. J'en profite pour tirer la sonnette d'alarme en termes de sécurité, parce que cette zone de shoot se ferme à 17 h et donc les gens seront dans notre quartier. Ces personnes là seront dans notre quartier aéré.

Excusez moi, c'est hors sujet parce.

Que c'est pas hors sujet monsieur. Je parle de.

Sécurité. Non, en fait, nous parlons des violences qu'il y a eu, non?

Voilà, c'est sur la sécurité, monsieur, pas seulement sur les violences.

En fait, votre interpellation est claire nous parlons du quatre du dimanche 4 mai et.

C'est vous qui décidez.

Non, ce n'est pas moi. Ce n'est pas moi qui décide, c'est votre interpellation. Et c'est dans ce.

Cadre à la sécurité, donc pour la sécurité et la zone de foot nous met aussi en insécurité, Monsieur. Donc c'est un tout, c'est un tout. Je parle de sécurité dans notre quartier, dans le quartier maritime et ça en fait partie.

Je vous invite Madame, à pourquoi pas revenir avec une autre interpellation citoyenne, vous êtes la bienvenue et développement point par point. Ici, nous parlons des violences effectivement racistes qu'il y a eu le dimanche 4 mai 2025.

C'est moi qui interpelle, interpelle. C'est pas vous qui devez parler. Non seulement.

Madame, non seulement vous débordez du sujet, et de deux, malheureusement, le temps est écoulé.

Si vous m'interrompez dans mes 30 dernières.

Je ne vous ai pas interrompu, je vous ai donné une minute de plus ces cinq minutes, et malheureusement, je suis obligée de reprendre la parole, comme d'habitude.

Allez y.

Désolé. Alors cher collègue, malheureusement. Bon, je vais devoir bien entendu dans la parole l'écran. Mes chers techniciens, l'écran ne fonctionne pas, donc je ne sais pas voir. Je suis aveugle pour le moment, Je ne sais pas voir à qui je dois donner la parole, mais j'aimerais tout de même. J'ai été d'une manière indirectement cité, bien que Madame, probablement qu'elle ignore que je suis également conseiller de police. C'est, vous le savez très très bien. Alors, puisque vous le savez, je prends quinze secondes, J'ai introduit une interpellation dans le même sens hier, et nous, en tant que Molenbeek, nous n'étions pas dormants. Nous étions là, présents à quatre ou même plus. Nous étions plusieurs partis. Deux Et donc si en tant que conseiller de police et donc nous, nous avons Mr. Mr Rachid, Madame, SVP est ce que vous avez la parole?

Est ce que vous avez la parole? Vous en avez Mr Monsieur Rachid, Madame. Est ce que Mr. Est ce que je peux vous demander de respecter en tout cas la fonction? Alors s'il vous plaît Monsieur, s'il vous plaît, si si, si, j'ai été cité, si j'ai été cité. Et je peux tout de même intervenir quinze secondes s'il vous plait Mr Rachid, Mr Rachid Badaoui du respect. Donc Molenbeek avec avec ses conseillers était bien là et nous avons introduit une interpellation dans ce sens. Je vous remercie. Alors euh. Malheureusement, euh, je ne sais pas euh voir qui a la parole.

Chez moi, ça clignote. C'est bon.

Vous allez vous calmer s'il vous plaît, Monsieur Rachid Badaoui. Ça clignote chez moi, je ne vois rien. Donc tant que je n'ai pas l'écran devant moi, je ne sers pas à vous donner la parole, s'il vous plaît. C'est la raison pour laquelle j'attends. Je suis aveugle pour le moment. Monsieur Rachid Badaoui ne sont pas dans un théâtre. Nous sommes dans un conseil communal et il y a il y a des citoyens et il y a des citoyens qui sont là pour venir voir ce que nous faisons comme travail pour eux. Alors, vous allez vous calmer, s'il vous plaît, monsieur Rachid Badaoui, s'il vous plaît. Vous n'avez pas la parole. Je ne vous ai pas encore donné la parole. Monsieur Rachid Badaoui, écoutez, pouvez vous vous taire, s'il vous plaît? Poliment, s'il vous plaît? Vous n'avez pas le droit à la parole pour le moment.

C'est presque impossible. Aucune chance. Oui.

Est ce que les techniciens peuvent me confirmer si je peux me fier au micro? S'il clignote pour donner la parole, je peux. D'accord, Monsieur Rachid Madoui, à vous la parole.

On n'est pas des débutants, Monsieur le Président. On sait que quand ça clignote, c'est celui que.

Monsieur Rachid Badaoui, s'il vous plaît.

Vous m'avez donné la.

Parole, je la.

Reprends.

J'ai le droit de la reprendre. Maintenant que vous sortez du cadre, s'il vous plaît.

Voilà où il veut jouer. Voilà. En tout cas, Madame, je vous remercie pour votre interpellation. Elle est pertinente et juste. Comme vous avez pu le voir ici, on prend et on donne la parole à qui on veut. Voilà, j'ai dit ça maintenant par rapport à ce qui s'est passé le quatre. Effectivement, moi j'aimerais savoir pourquoi et comment ça se fait que 800 hooligans ont pu traverser tout un quartier cagoulés avec des battes sous les yeux des caméras? Et que les autorités, je parle ici du bourgmestre n'a pas fait son travail. Moi c'est à ça que je voudrais qu'on réponde. Merci.

J'ai dit merci Monsieur Rachid. Madame, Oui, Monsieur Loup.

C'est deux ou trois minutes.

Une minute.

Une minute.

S'il vous plaît.

Donc, vous aurez été évidemment, comme vous, madame la fille, tous choqués par cette violence qui ont subi en tout cas les habitants du quartier maritime. Évidemment, ces hommes, ils étaient là pour donner une leçon aux Arabes, aux immigrés et aux musulmans. Donc c'était du racisme pur. Mais évidemment, comment cette situation a-t-elle pu arriver? Les autorités politiques ne pouvaient-elles l'empêcher? Pourquoi l'arrivée de la police a mis autant de temps. Toutes les questions que nous nous posons effectivement ici au collège et aussi au bourgmestre faisant fonction et d'autres questions également, Nous voudrions les citer. Pourquoi les événements qui ont commencé sur la zone de Bruxelles Ville n'ont pas été directement encadrés? Pourquoi ces individus qui avaient déjà été violents dans la gare centrale, ont pu sortir de la zone de police? Bruxelles, Ixelles? Pourquoi la police ne les a pas accompagnés directement? Est-ce que le bourgmestre de la Ville de Bruxelles a averti son homologue molenbeekoïse directement? Oui ou non? Si oui, comment? Le bourgmestre de Molenbeek a pris des mesures d'urgence une fois que les événements ont eu lieu, est-ce que le bourgmestre faisant fonction s'est directement rendu sur place? Pourquoi cette présence entendue pour rassurer les habitants, est-elle prise autant de temps? Et nous voulons savoir aussi pour la suite. Comment le collège compte-t-il en mettre? Comment le collège compte-t-il mettre en place un soutien psychologique et possiblement aussi juridique? Tout d'abord pour les habitants qui ont subi ces agressions directement et ensuite toutes les personnes habitant dans ce quartier. Deux Le soutien pourra-t-il être élargi également aux jeunes de nos quartiers via les agents communaux? Trois Comment les dégâts physiques seront-ils dédommagés? Qui payera les dégâts survenus dans le commerce du bricolage des véhicules de certains citoyens et citoyennes? Et en dernier lieu, comment est-ce que vous pensez associer Unia afin de faire en sorte d'augmenter les chances des poursuites?

Merci, monsieur, Monsieur.

Oui, oui, Monsieur le Président. Tout d'abord, une remarque générale. Je trouve que vous vous êtes emporté, euh, très fortement. C'est assez décevant dans ce débat, vous vous êtes emporté sur, euh, sur la dame qui, euh, qui interpelle. Vous vous êtes emporté également sur un collègue. Je vous invite très sincèrement à peut-être redescendre d'un ton, qu'on puisse avoir un dialogue serein et mature. Oui, comme le comme ont pu le soulever mes collègues et également l'interpellation. Il y a eu une très très grosse lacune de la part du bourgmestre faisant fonction. C'est la responsabilité première d'un bourgmestre que d'assurer la police administrative dans sa commune. Donc je ne vous cache pas que moi je reste, mais complètement étonné que près de un zéro zéro zéro hooligans racistes viennent traverser les rues de Molenbeek-Saint-Jean alors qu'on n'est vraiment pas sur le chemin du stade et s'en prennent comme ils veulent pour taper de l'arabe pour casser de l'arabe. C'est scandaleux! Et ce qui est le plus étonnant, c'est que la police, durant toute cette démarche, durant toute cette attaque, la police n'était pas présente. Et donc bien évidemment, il y a des responsabilités là dessus. Président Il y a des responsabilités et si des fautes ont été commises, il faudra penser, il faudra penser. Je vous dis, les choses sont assez graves que pour qu'on prenne le temps.

Oui, mais malheureusement nous devons respecter le.

Risque assez grave que pour pouvoir l'aborder sereinement. Je vous le dis, il y a des responsabilités derrière. Des fautes ont été commises, il faudra que des sanctions s'imposent.

Merci. Merci, Merci, Monsieur. Merci.

Ils ont pris trois buts en fait.

Et ce sont. Vous voyez? Donc moi, je suis quand même assez embarrassé. Je dois, euh. On me demande de respecter le timing et quand je dois, le temps arrive et que je dois couper. Vous n'êtes pas content? Alors je dois savoir ce que je dois faire. Alors, s'il vous plaît, non, ce n'est pas à moi de mesurer le sujet. Nous avons un heure, nous devons nous allons essayer de respecter le timing. D'accord? Et puis vous venez de faire, monsieur. Vous avez fait une remarque que je ne me suis pas emporté contre Madame. Bien au contraire. Les citoyens sont les premiers, les citoyens sont les premiers à venir et c'est à eux la parole D'abord, s'il vous plaît! Alors, nous allons, monsieur Quelqu'un, nous.

Al-Kanz Oui, merci, Monsieur le Président. Je remercie évidemment à mon tour madame Kafi pour son interpellation citoyenne. Je pense que certains essayent.

De politiser ce dossier alors que la réalité est toute autre. Je pense qu'il faut plutôt s'arrêter sur la gravité des faits, les faits auxquels ont été confrontés la population. C'est vrai qu'on peut s'interroger sur les lacunes de la gestion policière. On peut s'interroger. Je rappelle simplement que ce n'est pas Molenbeek. Je rappelle simplement que ce n'est pas Molenbeek qui gérait la sécurité, mais c'est un dispositif régional pour ceux qui ont des lacunes de compréhension. Donc ça ne sert à rien de détourner le problème. Le problème se situe plutôt comment se fait il que les autorités du service de renseignement et de police, quatre ou cinq jours avant les faits, avaient intercepté des échanges sur des réseaux sociaux disant qu'un petit groupe lié à un groupuscule d'extrême droite avec pour objectif d'envahir un quartier et d'y mener les incidents qu'on connaît, les fameuses bastonnades. C'est cela qui doit nous intéresser. intéressés. Il y a eu à un moment donné aussi une gestion policière qui est problématique et il y a des enquêtes qui sont en cours. On a identifié aujourd'hui les auteurs parce qu'il y a des photos qui ont été sorties, enregistrement vidéo. Moi, je souhaiterais savoir. D'abord, c'est montrer sa solidarité avec les habitants, avec les victimes et ensuite si je peux terminer sans être interrompue, et ensuite c'est de savoir qu'est ce qu'on va mettre au niveau communal pour accompagner judiciairement les victimes, mais aussi.

Marquer.

Désapprobation, condamnation unanime, tous ici de ces faits qui sont inadmissibles.

Merci Monsieur. Monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le président. Je tiens tout d'abord à remercier madame Kafi et le courage et la pertinence de son interpellation citoyenne. Encore une fois, elle soulève des faits très graves qui ne peuvent rester sans réponse et j'ose espérer que la Commune va se porter partie civile contre les personnes fautives. Ces actes doivent être fermement dénoncés. Ils ne sont non seulement pas le fait d'un individu isolé, il s'inscrit dans une dynamique plus large de un et de provocation bien connu lorsqu'il s'agit de certains groupes de supporters violents. Plus grave encore, notre groupe, je tiens à exprimer notre indignation face au manque d'anticipation totale de ces événements. Les signaux étaient pourtant clair il ne s'agissait pas d'un premier déplacement de ce type. L'historique des incidents liés aux supporters brugeois est documentée. Alors pourquoi n'avoir rien fait pour prévenir, protéger et encadrer? Notre bourgmestre a affirmé qu'il n'était pas responsable de la sécurité dans ce contexte.

Cette position est non seulement choquante, mais inexacte. Le bourgmestre reste le premier responsable de la sécurité sur le territoire communal, même si celle ci implique une coordination avec la police fédérale ou d'autres services.

Merci Mr Melie. Madame a dit.

Merci pour cette interpellation. Effectivement, on est tous, on a tous été choqués en voyant les images sur les réseaux sociaux, Donc le jour même directement dire que et mon responsable de la section se sont rendus sur place. Ils ont discuté avec Ilya qui a dû défendre son père face à ces EU, cette descente de hooligans. Et je n'imagine pas l'impact psychologique qu'a eu cette descente sur l'ensemble du quartier maritime. On a vu effectivement sur les vidéos l'absence de réaction de la police dans les quartiers et ça pose la question de est ce qu'en fait on a assez de police? Et en fait la question est non, clairement. Et en fait, si on regarde aussi les chiffres, on voit que le fédéral paye un quart de dotation en moins aux communes bruxelloises, au reste de la Belgique. Et si en fait on rééquilibré tout ça, ça permettrait à Molenbeek d'avoir 7 millions de plus. Et donc ça veut dire concrètement 150 travailleurs communaux en plus. Et là aussi, il faut soulever ça. Le fait de sous investir dans la police de proximité, c'est une conséquence aussi de notre gouvernement de droite et il faut le dénoncer. Je pense aussi que derrière cette action, il y a un vrai problème de racisme Qu'il faut dénoncer, qui banalise. Par des.

Merci.

Par des politiciens de droite comme Georges Louis Boucher. Les deux.

Merci beaucoup. Merci, Madame, a dit Monsieur Bensalah.

Monsieur le Président, je vais être bref. Beaucoup de choses ont été dit et je m'inscris totalement avec ce que madame a dit, a mis en avant. Il y a une volonté de tirer sur les zones de police. Il y avait il y a une volonté de pouvoir désarmer la Région bruxelloise et tout cela relève du fédéral. Il faut bien le mettre en avance. Ensuite, je vais être très clair en étant conseiller de police, j'ai écouté la réponse de la question de M. Hassan Ali, qui a directement interpellé et la réponse est claire c'est le fédéral qui devait suivre, encadrer ces personnes là. Le fédéral a failli de manière assez claire. Alors, la question à savoir si la commune va porter plainte en tant que partie civile. Toutes les communes de la zone de police sont en train de se poser la question pour voir si juridiquement c'est faisable. Et notre volonté, évidemment, c'est d'aller dans ce sens là. Ensuite, la solidarité envers la population molenbeekoïse et ceux qui ont été victimes sont naturelles pour nous. Alors, mettre à pilori notre police à Molenbeek, nos conseillers, nos nos échevins et bourgmestres, c'est de la récupération politique totalement inadmissible.

Mr Rachid Bensalah, je sais bien que j'ai été cité. Je ne vais pas prendre plus de temps. Je laisse la parole à Mr le bourgmestre faisant fonction. Monsieur Diané.

Merci Monsieur le Président. Madame, merci pour votre interpellation, votre interpellation qui va nous permettre enfin de donner des éléments factuels par rapport à cet élément dramatique et scandaleux de cette ratonnade dans nos quartiers qui a eu, qui ont eu pour, pour eu pour objectif de taper sur une population qui n'avait rien demandé, avec des conséquences assez graves pour les commerçants, dont un qui était d'ailleurs un de mes anciens voisins de plus de 20 ans dont son fils et d'autres personnes. Donc de ce côté là, nous vous assurons que c'est quelque chose que nous n'acceptons pas. Bien évidemment, c'est scandaleux, c'est inadmissible, ce n'est pas compréhensible. Je me mets à la place des victimes qui sont qui se retrouvent dans

une journée classique et qui se voient attaquées par une horde sauvage, raciste, xénophobe qui viennent en fait pour taper sur les arabes, les étrangers, les musulmans. Donc de ce côté là, bien évidemment, nous, nous nous marquons notre solidarité la plus entière avec la population qui a été victime de cette ratonnade. Maintenant, je voudrais aussi préciser, comme on l'a déjà dit, que le plan initial de maintien de l'ordre et de la coordination relevait dans un premier temps, dans un premier temps du territoire et de l'autorité de la zone de police, avec le soutien de moyens fédéraux. Après le déclenchement des événements inattendus, le commandement a été transféré à une structure de commandement. C'est comme ça qu'elle s'appelle également sous la responsabilité de la zone de police. Dans le cadre du scénario prévu, les supporters brugeois ont été escortés dans le métro depuis le centre ville vers le plateau du Heysel, sous la surveillance des services d'ordre accompagnateurs et des spotter, donc des personnes dédiées à cette action. Cette opération peut être schématiquement divisée en trois dispositifs distincts un dispositif dans le centre ville visant à prévenir les confrontations entre supporters avant le match, un dispositif d'escorte dans les transports publics entre le centre ville et les allers retours avec l'appui de la police fédérale des chemins de fer. Ce transport s'effectue au moyen de rames de métro arrivant à vide en station, dont les portes ne s'ouvrent qu'à l'arrivée à destination, c'est à dire à l'aller et au retour au centre ville. Un dispositif sur le plateau du Heysel pour mettre en œuvre ce service d'ordre d'ordre. Paul mobilise son propre personnel ainsi que des unités d'intervention mises à disposition via un dispositif qui a la capacité hypothécaire appelé capacité hypothécaire, laquelle contribue également notre zone de police. La zone de police Bruxelles Ouest à hauteur de 31 membres de personnel. Paul Bru bénéficie en outre du soutien de la police fédérale, notamment au moyen de ressources spécialisées telles que des drones, des canons à eau ainsi que des unités d'intervention de la force du corps d'intervention et de la police ferroviaire, gares et métros. Notre zone de police n'a pas été impliquée dans cet événement et ne mobilise dans ce cadre aucun effectif propre. Le scénario se déroulant normalement entièrement sur le territoire De Paul Brousse. Elle ne participait ni à la phase préparatoire ni à la chaîne de commandement. Par ailleurs, aucun indice ni renseignement n'indiquait que des affrontements violents allaient se produire sur le territoire de notre zone de police. Vous n'êtes pas sans savoir pour ceux qui ont eu éventuellement des responsabilités au niveau de la commune. Lorsqu'il y a un événement, une analyse est faite au niveau de la police zonale. Donc si on est averti qu'il y a un risque, une analyse, une anticipation est faite et en fonction de cette anticipation, il est décidé si la manifestation. Ce n'est pas le cas ici, si la manifestation peut être ou non acceptée. Je vous cite l'exemple d'un tournoi féminin, une finale qui avait lieu à Molenbeek, dont l'analyse nous disait que ces gens, c'était dans notre sur notre territoire, dans notre stade à nous. Et l'analyse disait que les les supporters et leurs familles et l'entourage de ces supporters étaient violents, avaient été interdits de stade à plusieurs reprises pour leur comportement violent. Cette analyse nous a été présentée, m'a été présentée en tant que bourgmestre faisant fonction. Nous avons pris immédiatement la la la décision de ne pas accepter que ce match joue avec les supporters. Nous avons même pris un arrêté de un arrêté pour pour interdire que les supporters puissent venir à ce match. Ce match, finalement n'a pas eu lieu ici puisque il demandait que il y ait des supporters et ils ont trouvé un autre, une autre possibilité. Ça c'est quand on peut anticiper, quand on a un risque, quand quelque chose se déroule sur notre territoire. Malheureusement, malheureusement, ici, nous n'avons aucune indication et vous avez sûrement entendu toutes les interventions de la part des services de police. Le porte parole de Paul Bruce est sorti en précisant que cet événement devait avoir lieu, ne devait pas avoir lieu sur le territoire de Molenbeek. Elle a reconnu elle même, au nom de Paul Bru, qu'il y avait eu un événement qui était tout à fait imprévu. Qui est cette sortie de ces supporters qui se sont qui sont sortis de la rame de métro alors que normalement ils devaient se retrouver dans cette rame de métro et ne pas sortir jusqu'à la station qui allait les

amener au stade de football? Ils n'allaient pas sortir malheureusement pour des raisons techniques de vandalisme puisqu'ils étaient violents même dans la rame de métro. Cette rame de métro s'est arrêtée. D'après nos informations, au niveau de la station de métro Sainte Catherine. Et c'est à partir de là les spotter et les policiers qui étaient chargés d'encadrer ces supporters pour qu'ils restent dans la rame jusqu'à la rame suivante, jusqu'à ce que la rame suivante arrive, qu'ils rentrent et que les portes soient fermées jusqu'au stade de football. Malheureusement, ils n'ont pas été en capacité de contenir cette foule et certains supporters se sont retrouvés à l'extérieur de cette station de métro en cherchant à rejoindre le, à rejoindre le stade de foot par d'autres moyens, en allant vers une autre station de métro. Et c'est ainsi qu'on en a trouvé du côté de Pékin, où ils ont été suivis bien évidemment par les hélicoptères, etc. Il y en a d'autres qui se sont retrouvés dans les stations de métro, qui sont donc sur la sur le boulevard Léopold II et une partie d'entre eux alors pour rejoindre l'avenue Charles Rousse, sont rentrés dans la rue de Ribaucourt, ont tourné vers la rue Van der Seclin. Et c'est cela qui ont créé deux problèmes. Pas tous, puisqu'une partie d'entre eux avait réellement l'envie de rejoindre le stade de foot. Ce n'est qu'une partie, un noyau dur d'une cinquantaine ou 60 personnes qui se sont retrouvées en fin de queue, de sept, de sept, de sept de ces gens là, en tout cas de ce groupe là, se sont retrouvés à casser les commerces, à taper sur la population en lançant des cris racistes, xénophobes et ont continué leurs méfaits. Donc ça, c'est le déroulement en fait chronologique de cette malheureuse affaire, de ce scandale qui a. Qui est venu perturber notre commune? Perturber la tranquillité de notre population qui n'avait absolument rien demandé. En ce qui concerne les personnes qui ont été arrêtées, il y a quatre personnes qui ont été arrêtées, dont trois supporters brugeois. En tout cas juste après la rue Van Recycling quand ils sont passés sur le territoire de Jette. En ce qui concerne notre police, notre zone qui n'était pas du tout concernée, je vous rappelle qu'on était un dimanche normal pour un dimanche. Ils n'ont reçu l'information que à partir du moment où ces supporters se sont retrouvés du côté du petit château. Ils ont eu le premier signal, les signaux à partir de ce moment là. Moi, bien sûr, j'ai été directement averti par la zone de police qu'un groupe de supporters se retrouvait au niveau du petit château et étaient en direction de notre commune? A ce moment là, avec le chef de corps faisant fonction, nous avons directement pris la décision de lancer le signal d'alerte au niveau des effectifs de notre zone de police. Je vous rappelle que 31 personnes étaient étaient mobilisées pour le service Paul Bru et nous étions en effectif pour une journée normale, un dimanche de surcroît. C'est à dire que directement, l'appel a été fait. Je vous rappelle aussi que nous sommes une zone, c'est à dire cinq communes. Nos patrouilles étaient dans toutes les communes de la zone, c'est à dire Ganshoren, Berchem, Clockwork Gette et Molenbeek, et pas spécialement à proximité de l'endroit où les faits se sont déroulé. Les effectifs de police étaient éparpillés sur toute la zone et c'est à partir de ce moment là que l'appel a été fait. Les patrouilles sont arrivés sur les lieux. J'entends bien que peut être trop tard, leur présence n'était pas vraiment visible, parce qu'il s'agit quand même que d'une dizaine de patrouilles de deux ou trois personnes. Nous n'avons pas les effectifs qui étaient sur la zone. Nous n'avons pas les effectifs qui étaient ceux destinés à prendre en charge une telle manifestation, une telle horde sauvage qui est venue sur notre territoire. Encore une fois, je le répète tout à fait de façon tout à fait fortuite, sans qu'il y ait aucune possibilité d'anticipation et venant d'un incident qui s'est déroulé dans une station. Cela s'est déroulé pendant une trentaine de quarantaine de minutes entre le moment où ces personnes, ces personnes. Je suis désolé, je dois m'expliquer parce que. Vous énervez pas madame. Je pense que. Madame.

Madame, Madame, madame Garcia Fernandez S'il vous plaît.

Madame. Oui, oui, madame, madame.

Je pense, je pense, je pense que Madame est venue entendre le bourgmestre faisant fonction par rapport à la situation. Alors, Et il termine.

En laisse, Moi, je vais le faire. Excusez moi, mais je pense, je pense, je pense, Je pense que vous aussi, quand vous posez les questions, je pense aussi que vous, quand vous posez les questions et vos interventions, vous espérez quand même une réponse complète parce que je vous ai, je vous ai bien entendue, vous vouliez une réponse complète, donc je vous donne ma réponse complète. Moi, bien sûr, je peux m'arrêter à n'importe quel moment. Je sais que je sais que ça peut être vous déranger, que l'on donne une réponse complète. Mais laissez moi terminer parce que j'en suis presque au bout de demande et je demanderai quand même, s'il vous plaît, de faire un peu de calme, par respect pour la personne qui a interpellé, pour le public, pour les conseillers qui vous ont envie d'écouter, je pense que personne n'a envie de suivre les différents échanges entre nous. Ce n'est pas ça l'objectif. C'est une interpellation citoyenne. Ne confisquer pas le droit au citoyen d'avoir une réponse, s'il vous plaît. Ce n'est pas vous qui présidez la séance, s'il vous plaît, madame. Madame Garcia Fernandez. Je vous respecte très fortement. Mais. Mais je vous demande aussi de respecter mon temps de parole et surtout la réponse complète. Je sais que.

Chers collègues, s'il vous plaît.

Donc. Donc, encore une fois, je vous dis que les effectifs sont venus, ils ont été, ils ont été déployés malgré leur leur nombre, pour essayer de contenir une telle manifestation à un moment donné avec les appels. Je vous rappelle aussi que la zone de police est venue. Leur priorité, c'était la prise en charge des personnes blessées ainsi que la sécurisation des services de secours. Ça, c'était leur priorité par rapport à cet événement pour lequel eux n'avaient pas la capacité. En même temps, les appels ont été faits aussi pour avoir le renfort de Paul Brue, puisque c'est Paul Brue qui gérait ces choses là. Paul Bruce est arrivé sur le territoire et a commencé à faire son travail. On peut bien sûr être critique par rapport à toute une série de choses, mais ils sont arrivés et les supporters ont été, ont évolué vers Vergès où il y a eu encore des incidents, il y a eu encore des arrestations administratives et encore des dégâts occasionnés sur le matériel, non seulement des commerçants comme à la rue, mais aussi aux voitures, aux véhicules qui étaient là et passant aussi sur toutes les insultes et tous les toutes les différentes, les différentes insultes à caractère raciste que notre population a dû suivre. Alors pour être tout à fait complet, je voulais vous dire que, au niveau de la commune de Molenbeek en tout cas, moi j'ai été mobilisé toute la journée par rapport à cet événement. J'ai été en contact avec les services de police, avec nos services de prévention, le public, les services, les gardiens de la paix. J'ai été en contact avec mon collègue de Bruxelles Ville aussi, Philippe Close, que je remercie tous ses services. Je le remercie parce qu'ils ont été sur la balle par rapport à toutes les interrogations. Nous mêmes, au niveau de la commune, nous sommes en train de Préparer cette. De préparer notre notre de se joindre, en tous cas au niveau civil par rapport à ce qui s'est passé. Et nous sommes aussi en contact avec le procureur du roi qui est en train de mener son enquête et qui est déjà sur le sur la sur la balle. Pour le dire ainsi, par rapport à des U, à des auteurs de troubles de ce groupe de barbares euh ultras venant de Bruges, il a déjà interrogé des personnes. Mais bien sûr, je ne peux pas informer plus, vous informer plus à ce niveau là. Mais donc l'enquête est en cours. Il y a des images qui ont été, qui ont, qui ont circulé sur tous les réseaux sociaux. Donc le procureur du roi a suffisamment de matériel pour justement arriver à confondre ces personnes par rapport aux actes qu'ils ont commis. Et nous, au niveau de la commune, nous allons également nous constituer partie civile par rapport à ces événements pour la population et pour tout ce qui est, tout ce qu'ils ont causé, tant au niveau matériel,

mais au niveau aussi de l'image, etc. Euh, de cette de la commune. Voilà, c'est tout ce que je pouvais vous dire à ce niveau ci. Je suis bien sûr à votre entière disposition.

Merci. Euh. Mr Bourgmestre faisant fonction, Monsieur. Euh point d'ordre.

C'est une question d'ordre en fait. Euh. Je sais pas si avant madame c'est comme vous voulez. Ok, avant euh je voudrais juste vous rappeler, vous savez que je suis quand même quelqu'un de constructif, hein. Donc on a fait quand même une modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, dans lequel je vous rappelle que l'article 67 nous dit que, nous, les conseillers communaux, effectivement, nous avons accepté de diminuer notre temps de parole à une minute pour les interpellations citoyennes et pour la réponse du collègue, c'était cinq minutes x deux c'est dix, on est bien d'accord. Mais j'aimerais bien quand même que chaque fois qu'il y a une augmentation de temps de parole, Monsieur le Président du Conseil communal puisse nous annoncer, avant de prendre la parole en disant par exemple le collègue maintenant a dix minutes parce qu'il y a eu plus de questions que d'habitude, donc on peut prolonger ou pas. Maintenant, si vous dites Parce que apparemment la question est importante, donc je pense que toutes les questions sont importantes. Si maintenant on estime que le collègue a besoin de plus de temps de parole parce que c'est un sujet très important pour tout le monde à ce moment là, il fait aussi peut être un peut être plus flexible, sortir un peu du roi et laisser peut être une ou deux minutes en plus. Soit l'interpellant parce qu'elle avait demandé, parce qu'elle n'avait pas pu terminer. Et je termine. Et aussi peut être être un peu plus, euh, comment dire. Flexible aussi pour les conseillers et les chefs de groupe qui prend la parole au lieu d'une minute, peut être laisser quelques secondes en plus?

Merci monsieur. Euh. Tout d'abord, par rapport à Madame. Chacun étant citoyen, j'ai été flexible dans le temps, j'ai même dépassé, je pense même de quatre minutes alors que ce n'était que cinq minutes. Ça, c'est un de deux. Ici, le exceptionnellement parlant, il s'agit de citoyens. C'est une interpellation citoyenne et c'est la raison pour laquelle j'ai donné plus de temps et à Madame et à Monsieur le Bourgmestre faisant fonction parce que c'est une interpellation citoyenne. Nous, entre guillemets, nous sommes des professionnels. Je pense que nous pouvons arriver à respecter ça. C'est un, deux, deux. Je pense que depuis que je suis ici à cette fonction, j'ai toujours été très flexible dans les paroles. Merci. Merci beaucoup. Maintenant, je reviens vers Madame la Citoyenne. C'est à vous la parole, s'il vous plaît.

Je vous remercie pour votre réponse, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction et puis à tous les conseillers qui ont pu poser des questions, mais vous répondez que partiellement aux questions que je vous ai posées. Surtout. J'entends. J'ai eu un détail de l'intervention qu'on a pu aussi lire dans la presse, mais par contre j'ai aucune vraie action qui va être mise en place pour la suite parce que c'est quand même ce qu'on demande, c'est de savoir en termes de sécurité, comment vous allez nous garantir la sécurité. Surtout, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, on va avoir une zone de foot dans notre quartier et que du coup on risque d'avoir de nouveau des événements si on est amené à appeler la police et que la police n'intervient pas. Parce que voilà, moi je ne suis pas politicienne et tout ce qui se passe derrière, ça ne me regarde pas. Moi en tant que citoyenne. Moi la seule chose que je veux savoir, c'est qu'est ce qui se passe dans mon quartier et comment moi je peux laisser mes enfants circuler dans le quartier sans en avoir peur? Donc après qu'il n'y ait pas assez d'effectifs, que c'est parti X ou Y qui fait en sorte que tout ça, je pense que vous êtes suffisamment payé pour gérer ça sans que moi j'en ai à me soucier. Donc c'est surtout sur ça que j'aurais aimé qu'on me réponde et qu'on me donne des vraies actions qui seront mises en place. Outre venir déposer des fleurs devant Brico, ben voilà. C'est chouette de venir montrer sa compassion, son empathie, mais j'aurais aimé qu'on fasse de plus grosses

actions, qu'on nous garantisse que maintenant ça ne passera plus. Et j'en profite pour pour vous parler parce que vous vous dites qu'il y a trois arrestations, trois arrestations, mais ce n'est pas des Brugeois. On a eu les informations de 103 sur 800 et trois sur 60. C'est énorme parce que tout le reste, ça veut dire que c'est des gens qui sont allés se défendre là où on avait personne pour nous défendre. Dernier point, j'aimerais tirer comme la sonnette d'alarme qu'on ne m'a pas laissé terminer tout à l'heure pour la zone de shoot qui va arriver, Monsieur Reilly. Vous aviez fait une pétition pour que cette zone de shoot n'ouvre pas. J'espère que maintenant, madame.

Vous êtes.

Vous êtes.

Respecté.

S'il vous plaît, dans.

Les.

Règles.

Et là vous.

Dépasserez.

Avec tout le respect que je vous dois, Madame, Madame. Madame, Madame, s'il vous plaît. Malheureusement.

C'est quand même incroyable.

Ça fait partie de la sécurité.

Alors maintenant.

Monsieur Jamal, Monsieur G. Monsieur, Monsieur, j'ai prévenu Madame au début comme quoi il faut rester.

Dans le quartier.

Que vous.

Venez.

Je vous ai invité, vous pouvez, vous avez le droit.

De partir.

Quand vous voulez Madame, revenez quand vous voulez, Vous êtes la bienvenue. J'ai pas.

Envie.

C'est votre.

Droit.

C'est ça se décide aujourd'hui. Donc c'est aujourd'hui que je vous demande de prendre vos responsabilités. Comme quand vous étiez avant, pas élu et que vous l'êtes aujourd'hui. Vous allez devoir signer quelque chose et vous êtes nombreux ici à avoir été contre avant. Il faut maintenant Monsieur Bensalah, arrête de dire de couper parce que vous êtes aussi compris dans ce panier là.

Madame, Madame, s'il vous plaît, Nous en avons parlé tout à l'heure. Restons sur le point de terminer. Merci, Madame.

Je vous laisse avec vos.

Responsabilités face à nous, parce que, Madame.

Derrière vous, monsieur. Merci, Madame, et revenez quand vous voulez. C'est très important que les citoyens puissent intervenir. Merci. Madame, Monsieur le Bourgmestre, fonction qui veut donner suite à votre dernière euh.

S'il vous plaît. Je peux répondre parce que, si.

J'ai le droit de répliquer, madame, Absolument.

Oui.

Oui, oui, je veux bien, écoutez, j'entends pas. Ce n'est pas le mien qu'il faut décrocher.

Ah voilà, c'est bon. Merci madame. Juste pour vous dire que les arrestations, les arrestations administratives n'ont pas de lien avec l'enquête en tant que telle. L'enquête en tant que telle est beaucoup plus large avec les images et le procureur est en train de travailler, pas simplement sur les arrestations administratives. Il est en train de travailler sur toutes les images et toutes les personnes qui ont causé ces faits graves, qui ont posé ces faits graves au niveau de la rue, vendeur cyclone et tout au long du parcours. Donc, je voulais simplement préciser cette information là. Deuxième information comment est ce que l'on va assurer la sécurité, la sécurité, Madame, on est engagé tous les jours. La police, les services de prévention, tous les services sont en fait présents sur le territoire à chaque moment. Je ne parle pas des des événements sur lesquels on n'avait aucune possibilité d'anticiper. C'est quelque chose qui était imprévisible. Par contre, comme l'a souligné mon collègue Ahmed El Cano, ce n'est pas des gens qui sont des enfants de cœur. Ils étaient connus, ils n'étaient qu'ils n'étaient pas répertoriés au niveau des clubs de foot. Est ce qu'ils n'étaient pas répertoriés par les services de sécurité? Euh, au niveau de la Belgique, alors là, on doit parler aussi des problèmes au niveau de l'investigation. Comme l'a dit le procureur du Roi, il manque des moyens financiers qui ne sont pas alloués pour l'investigation. Parce que si on n'a pas repéré des gens et je ne sais pas, alors qui sont ces personnes qui font de l'investigation pour ne pas arriver à repérer de tels groupes qui ont des idées, des idéologies complètement racistes, xénophobes. Je n'imagine pas qu'ils passent entre les filets au niveau fédéral. Malheureusement, c'est au niveau fédéral que ça aurait dû se passer et c'est pour nous inadmissible et incompréhensible tant pour vous que pour nous, que ces gens se soient retrouvés à Bruxelles alors qu'on savait pertinemment bien que c'était des gens qui étaient violents, racistes et venir à Bruxelles alors que notre modèle, c'est cela, c'est la diversité culturelle. Alors là, c'est quelque chose qui est incompréhensible. Donc, nous, au niveau de la zone, il nous manque bien évidemment des moyens financiers, il nous manque 140 personnes pour la zone, mais ça, ça se décide au fédéral et je n'ai pas l'impression que Les personnes qui sont au fédéral, qui sont un petit peu présents, dont le parti est présent ici au niveau

du conseil communal, sont en train de nous faire des cadeaux et sont en train d'aller vers quelque chose qui peut nous permettre d'assurer totalement la sécurité. C'est aussi ça malheureusement notre réalité. Mais malgré tout, tous nos services, tous les services de police sont engagés à assurer la sécurité coûte que coûte par rapport à la population.

Monsieur le Bourgmestre, madame.

La Présidente.

Mesdames, s'il vous plaît.

Je vous remercie pour les précisions. J'entends bien que tout se décide au fédéral. J'entends bien tout ça. Mais justement, pourquoi on a une commune? Pourquoi on a des bourgmestres? C'est pour pouvoir nous défendre au dessus. Si jamais ici on se dit bah nous on peut rien faire alors autant faire comme le propose la NVA et faire de Bruxelles une seule zone et plus de communes et plus de bourgmestres et plus d'élus. Et on reste comme ça. Justement, on compte sur vous et c'est pour ça qu'on vient vous interpeller aujourd'hui. Parce que bien que j'entends que moi quand je viens, je dérange bien que j'entends que quand on vient s'exprimer je dérange si je sais bien, même quand les citoyens ont juste paraphé, on a demandé non, il faut que les signatures correspondent à ce qui est écrit sur la carte d'identité, comme si on allait signer un acte notarié. C'est la réalité pour introduire une interpellation ici. Donc c'est la réalité. Madame la secrétaire est bien placée pour le savoir. Donc on ne signe pas un acte notarié. Les voisins sont venus signer une pétition pour pouvoir qu'on interpelle et qu'on vienne parler. Pour eux, il faut le comprendre. Mais donc du coup, j'entends bien tout ce que vous me dites, je vous pointe pas du doigt à vous, je viens vous parler à vous pour que vous vous soyez notre voix plus haut. Moi j'ai pas de temps à perdre et ça ne m'apporte rien à être ici Comme on a pu le croire avant que je voulais me présenter dans un party, etc. C'est pas du tout le but. Si on vient vous interpeller, c'est pour tirer la sonnette d'alarme, pour que vous entendiez notre voix et que vous alliez plus haut en disant on a besoin d'aide, on a besoin de moyens, on a besoin de 150 policiers ou 140 policiers, que sais je, et que l'on avance et que vous nous garantissez ce pour quoi on vous a élu. Parce qu'au final, on a essayé de nous tirer dessus à chaque fois, ça ne mène à rien. On reste les citoyens au final. J'espère que vous l'entendez bien tout ça. Merci.

Merci, madame. Oui, chers collègues, j'aimerais juste vous demander si ça ne dérange personne de passer le point 37. C'est par rapport à Molenbeek 2030. Madame Fatima est là, elle pourra pas rester toute la soirée. Oui, il n'y a pas de problème, je vous donnerai la parole. Donc en fait, c'est ça la question. Donc si vous êtes d'accord, nous passerons le point 37 après les points d'ordre.

Le Président.

Merci.

Monsieur le président.

Monsieur Milli.

Merci, Monsieur le Président. Je ne vais pas répéter ce que mon collègue a dit. Cependant, vous avez voulu faire un effort et vous avez placé la barre à 25 minutes pour les citoyens. Et je pense que la parole des citoyens est très importante. Et les écoutez est ultra importante. C'est vous qui avez voulu mettre la barre à 25 minutes,

Vous avez atteint 46 minutes. Tous les citoyens méritent d'être entendus dans un timing aussi raisonnable que celui d'aujourd'hui et on n'est pas arrivés au bout. Alors je pense que maintenant il faut remettre les pendules à l'heure. Soit vous revoyez votre règlement, soit vous respectez le règlement à 25 minutes. Merci.

Monsieur Mélisse. Monsieur, Madame, Oui.

Merci, Monsieur le Président. Je reviens au Roy. Donc pour le changement d'ordre dans le Conseil. Ça doit être fait en début de séance. Donc voilà, c'est vous qui l'avez mis dans le Roy, donc il faut le respecter. Donc si vous devez changer l'ordre, il fallait le faire en début de séance. Merci.

Merci, monsieur Madame. Au fait, pour le changement d'ordre du jour, on peut le faire à n'importe quel moment pendant la séance et s'il faut que nous passons au vote, nous passerons au vote.

En début de séance.

C'est une demande cordiale que nous faisons à nous tous ici, Madame, Madame C'est beau Fatima et la présente maintenant. Nous aimerions aussi également lui donner la parole un instant pour qu'elle parle du projet. Et puis nous passerons justement à cette motion, s'il vous plaît. D'accord. L'idée était que également les présents, le public et aussi quelques mots de par rapport à ce projet. Mais si ce n'est pas le cas, il n'y a pas de souci. Dans ce cas là, on votera juste pour le changement de l'ordre du jour. Monsieur Bensalah.

Monsieur le Président, écoutez, je ne comprends pas l'opposition. Actuellement, nous avons une invitée qui va nous présenter un dossier extrêmement important. Je vous prie de m'excuser. Je ne vous ai pas interrompu. Ayez la possibilité de donner à d'autres la parole, surtout que je n'ai pas beaucoup. Je ne suis pas beaucoup intervenu, donc on a la possibilité de pouvoir avoir la présentation pour les Molenbeekois d'un sujet aussi important qu'on va tous porter. En tout cas, je l'espère. Et honnêtement, j'entends un tintamarre inutile et qui prend plus de temps. J'entends bien que vous voulez faire votre rôle d'opposition, mais pas pour ce pas pour un sujet aussi important et aussi fédérateur. Je vous remercie.

Merci Monsieur Ben Salah. Donc voilà. Donc, il y avait donc deux propositions. La première donc, nous faisons un changement d'ordre du jour, donc nous passons au vote. Dans ce cas là, si vous n'êtes pas tous d'accord et par rapport à la présentation, si il n'y a pas l'unanimité, on ne pourra pas le faire. Voilà. D'accord. Alors. Nous passerons au vote où nous sommes tous d'accord pour le faire passer le point par rapport à 2030. Vous êtes d'accord? Tout le monde est d'accord. Ok. Non, non, non, non, non, non. Donc, chers amis, nous allons passer d'abord ces points là, nous allons voter ces points, et puis nous revenons vers l'ordre du jour initial. Merci à vous. Alors, mes chers collègues, chers collègues, j'aimerais encore franchement que vous sollicitiez l'opposition. Je vous assure que je ne. Personnellement, je ne comprends pas pourquoi on ne tolérerait pas à madame Fatima d'intervenir, ne fût ce que quelques secondes par rapport à un projet extraordinaire, un projet qui va mettre notre commune. Excusez moi, Excusez moi, mais excusez moi. Excusez moi, s'il vous plaît. Je sais. C'est oui. Est ce que nous pouvons le faire? D'accord. Deux tiers, madame. Madame. Madame Fatima. Euh. Et vous venez, s'il vous plaît? Il y a le micro qui est juste devant. Venez à deux. Pas de problème. Ce sera. Merci à vous.

J'espère bien.

Je sais pas.

Bien. Eh bien, pour une première dans un conseil communal, on peut dire que c'est assez intéressant de le vivre en vrai comme expérience. Donc merci de nous donner quelques minutes la parole accompagnée de ma collègue l'Inde. Alors on est ici pour un projet qui se veut fédérateur. Un projet qui n'appartient à aucun parti politique, un projet qui dépasse la gauche et la droite, un projet qui est au service des Molenbeekois et Molenbeekois. Un projet qui est une réponse à l'extrême droite. Un projet. On vient de sortir du cabinet de la région qui a le soutien de tous les partis politiques au niveau de la Région Bruxelles-Capitale. Un projet qui est soutenu par l'ensemble des communes bruxelloises et les villes d'Europe. Donc aujourd'hui, on est fier d'être là pour voter cette motion sur la stratégie culturelle néerlandaise.

Merci.

De tout. Cœur. Citizen Quand on essaie de.

S'attaquer à ce phénomène, il y a plus. The Project d'Utrecht, m'a dit Stone quand il dit Je suis un homme de stratégie, c'est validé dans un cycle de candidature in the City.

Et donc, aujourd'hui, toute la population de Molenbeek vous regarde. Les Belges vous regardent pour ensemble, gagner ce titre de capitale européenne de la culture en 2030.

Merci. Merci.

Merci à.

Vous.

Et à vos.

M. Van Webb. Présenta. Brecht. Als on the web. That the drums. The energy Créativité, culture et solidarité and. Then open European podium the participation, dit on. Il est temps que le mec soit mis en avant de façon positive. Et si on est vraiment là dedans. La culture, c'est notre oxygène et la réponse la plus forte aux clichés et à la stigmatisation. Voilà deux d'un document de Lewis de Beckett. Une parenthèse climatique dans notre avenir. Une grande ville humaine. Cultures polarisées Solidarité. In Culture. Secteur. Impact social. Économie. L'écart entre back to in public et. In superlatif. Mais voilà, on soutient avec grand, grand plaisir, comme Ecolo-Groen, une motion et on vous remercie pour tout ce travail.

Monsieur Mélisse.

Merci, Monsieur le président. Mais notre groupe soutient l'ambition de renforcer le rayonnement culturel de notre commune et de participer à des dynamiques porteuses pour l'image de Molenbeek, notamment à travers la candidature Molenbeek 2030 au titre de capitale européenne de la culture. Cependant, à ce stade, plusieurs éléments essentiels restent flous, en particulier le modèle de gouvernance envisagé, la place et la reconnaissance des partenaires institutionnels, notamment régionaux, les garanties quant à une approche réellement inclusive, représentative de toute la diversité molenbeekois. Quid de la collaboration avec le monde culturel bruxellois? Quels sont les artistes bruxellois, les acteurs culturels mobilisés pour faire de

Molenbeek 2030 un succès? En l'absence de réponses claires à ces préoccupations, notre groupe a décidé de s'abstenir sur ce point. Cette abstention ne remet pas en cause l'intérêt du projet, mais souligne la nécessité de balises plus solides pour garantir son succès et sa crédibilité. Nous restons ouverts à y apporter un soutien futur si ces conditions sont réunies. Merci.

Merci, Monsieur Milli, Monsieur Badaoui.

Merci, Monsieur le président. Merci, madame Zébu pour votre intervention. Donc, je tiens à vous signaler que le groupe team Adidas soutiendra la motion. Néanmoins, moi j'ai un petit problème avec la façon dont ça se déroule. Madame chez Café Avant est venue pour dénoncer des faits graves. On la censurait, on lui a diminué du temps de parole, on ajoute un point alors qu'il faut le faire en début de séance. Donc j'ai remarqué, Monsieur le Président, que vous faites ce que vous voulez de ce livre. Oui, c'est ça le problème. C'est juste ça le problème. Mais des projets comme ça, nous on soutient. Merci.

Merci monsieur, Madame.

Morano pour.

Vos mots. Il faut les soutenir. Help help! Burger Van Molenbeek. Un homme s'est engagé War Project. Thank you!

Monsieur Azzam.

Oui. Merci, Monsieur le Président. Écoutez moi, Je. J'appuie, J'appuie des deux mains. J'appuie et j'applaudis d'ailleurs des deux mains à cette initiative. Je regrette très amèrement et je le dis avec énormément de sincérité. Je regrette très amèrement qu'il n'y ait pas une unanimité autour d'un projet aussi aussi rayonnant qui ferait rayonner Molenbeek et qui ferait rayonner la région. J'ai pu entendre des explications qui me semblent, euh, comment dire, euh, qui me semblent accessoires. L'essentiel est le projet Molenbeek Culture 2030. L'essentiel est là et je suis intimement convaincu et persuadé qu'entre les mains de Fatima et de sa collègue Nederland avec ce projet. Ce projet va. Non seulement ce projet va non seulement rayonner, mais on va le gagner, je vous le promets.

Donc. La parole, madame.

Merci.

Ben oui, on est aussi super contents de soutenir la candidature. Euh, on pense que c'est un super projet, c'est hyper inclusif. Vous avez déjà fait participer plein d'assos depuis? Depuis quelques mois, on voit des projets artistiques dans les quartiers de manière gratuite, de manière inclusive, qui mettent en avant la diversité de la commune. Donc ça c'est vraiment super. Et rien qu'à voir aussi l'enthousiasme que ça a créé chez les jeunes lors du mot news il y a quelques jours. Donc c'est que c'est que du positif pour Molenbeek et la faire rayonner de manière internationale, c'est super et donc on soutient à 100 %.

Merci madame a dit euh Monsieur.

Monsieur le Président. Évidemment, je veux m'inscrire dans tout ce qui a été dit. C'est pour Molenbeek-Saint-Jean et pour ses habitants. Un moment extrêmement important parce que juste avant, vous avez pu entendre une interpellation qui parlait de faits

relativement graves et qui s'inscrivait d'ailleurs dans la continuité d'une image qui est véhiculée sur Molenbeek est extrêmement négative. Ici, nous avons un projet qui est porté d'abord par Fatima et son équipe, mais surtout par les Molenbeekois. Et quand je dis les Molenbeekois, c'est tous les Molenbeekois, quelle que soit leur situation socioéconomique, quelles que soient leurs origines. Fatima a très bien dit que c'est un projet qui doit transcender tous les partis politiques parce qu'il en va de l'image et de l'intérêt de notre population, ce qui est extrêmement positif qui a été dit lundi. Je tiens à le répéter le CPAS de Molenbeek est partenaire de ce projet et l'objectif et la volonté, c'est évidemment de faire participer les personnes les plus précarisées de notre commune, même les personnes qui sont touchées par le sans abris. Donc il y a une volonté vraiment très large de faire participer toutes les strates de notre population et ça c'est très positif. Donc je pense que c'est un devoir de tous, quel que soit notre formation politique, de porter ce projet à bout de bras et de faire en sorte que lors des échéances qui nous attendent, nous soyons désigné comme capitale européenne de la culture. Parce que la culture, elle permet évidemment de transcender les murs, de construire des ponts entre les personnes. Et c'est ça qui doit être notre volonté à tous. Merci.

Merci Mr. Mr Bensalah.

Monsieur le Président, je remercie évidemment aux organisateurs, à Madame Fatima Djibo et sa collègue de la région de l'UCL, de l'ULB. Je remercie tous les partenaires qui ont permis de mettre à jour ce projet et je remercie y a une partie de l'opposition de soutenir, car je regrette de manière assez claire la position du maire qui décide de se distancier de manière gravissime concernant la possibilité de pouvoir mettre en lumière Molenbeek de manière scintillante ses habitants de manière extraordinaire. Je le regrette honnêtement. Que votre président et vos camarades au fédéral crachent sur Molenbeek de manière systématique, allume de manière systématique, allume de manière systématique les personnes d'origine étrangère, allume de manière systématique la possibilité que Molenbeek et Molenbeek molenbeekois puissent avancer. Vous avez décidé, délibérée, de mettre à mal un projet aussi important. Je tiens à remercier infiniment, infiniment, du fond du cœur tous les organisateurs. Je le regrette. Je regrette sincèrement. Je regrette encore une fois sincèrement, que ce ne soit pas un projet unanime. Je remercie l'équipe et je remercie pour l'équipe Ecolo. Et je remercie les indépendants, je remercie toutes ces personnes là et je déplore la décision du maire de se distancier de ces Molenbeekois. Je vous remercie et on note.

Merci monsieur. Oui, s'il vous plaît.

Je ne sais pas si.

Mr et Madame, comme à chaque fois il est ordurier. Alors moi je vais être très clair ici, je ne suis.

Pas.

Je vais être très clair ici, je ne suis. Je ne vais pas m'excuser systématiquement pour les propos des uns et des autres. Et si on veut me vous arrêtez vous aussi.

S'il vous.

Plait. Le bureau des réclamations Pour JLB, cette annonce n'est pas ici et je pense.

Que c'est d'accord.

Je pense et je pense que mon chef de groupe a été extrêmement clair. On ne se distancie absolument pas des Molenbeekois. Nous voulons être prudents et nous l'avons expliqué. Mais bon, par un tour de passe passe, Mr Bensalah met un écran de fumée et parle de tout à fait autre chose. Mais ça, c'est de votre responsabilité, Monsieur le Président. Vous avez fait la remarque tout à l'heure à madame Sheikah qu'elle était hors sujet. Mais quand lui, il est hors sujet, vous ne dites rien, C'est de votre responsabilité.

Ce sont des accusations qui sont totalement à tort. Je suis vraiment désolé, mais j'estime que le monsieur n'a pas citer de nom. Il a parlé d'une manière générale, donc il a parlé d'un parti politique. Maintenant nous n'allons pas en faire un plat. Donc Monsieur me redemande la parole parce qu'il a été cité, s'il vous plaît.

On va redescendre, Madame. J'entends de manière systématique.

Mes chers amis, Monsieur Mélisse et Monsieur Alcanes. S'il vous plaît.

Pas de.

Se mêler tous les deux, s'il vous plaît. Mais, monsieur Mélisse, monsieur, Monsieur, s'il vous plaît, Monsieur Mélisse, il y a eu fête. Merci, Mr. Mr. Mr. Mr Mélisse, S'il vous plaît, Vous êtes deux personnes Personne intelligente Mr. Milli. Mr. Mr. Mr. Mélisse. Il ne s'agit pas et ça ne sert à rien. Mr. Voilà donc je suspends la séance quelques minutes afin de redescendre la tension.

Merci Mr. Professeur de Karaté.

Va jouer au bac à sable s'il te plaît.

Dix minutes dix minutes s'il vous plaît pour le refroidissement. Tout cela s'il vous plaît.

Merci bien, ça fait l'essentiel.

Tient à un projet extraordinaire qui est. La capitale de la culture 2030. Regarde moi aussi dans mon système de candidature Van Molenbeek Culture.

Moi, je propose.

D'accord, Merci. Alors je peux? Je peux. Voilà. Merci de reprendre vos places. Donc il y a une nouveauté. Comme vous avez vu tout à l'heure, nous avons ici donc un vote électronique. Euh. En même temps, il est discret, chacun a son propre boîtier, d'accord? Avant d'aller au vote très rapidement, chers amis. Donc, nous avons eu une suspension de séance de quelques minutes. J'espère que ça a réussi à nous ramener vers la sérénité, si on peut dire ça comme ça. Vraiment cool qu'on prenne les choses d'une manière très sportive. Euh ce que nous faisons ici, je suis certain que chacun dans son style est engagé pour les Molenbeekois. Il n'y a aucun doute là dessus. J'aimerais quand même le dire et le répéter encore une fois qu'il y a du respect pour chacun et chacune d'entre vous. Je suis certain et je le dis encore une fois, chacun dans son style. Je sais que chacun d'entre vous et chacun d'entre vous est engagé de cœur pour les Molenbeekois. Chacun dans son style. Maintenant, nous ne nous ressemblons pas. Chacun, il a sa couleur, chacun a sa conviction, chacun a ses idées, ses positions politiques. Mais de grâce, de grâce, chers amis. Les Molenbeekois ne regardent le monde, ne regardent. Alors, s'il vous plaît, essayant de garder en tout cas ce cadre de respect entre nous, envers nous mêmes et envers les autres. Merci. Alors

nous allons passer au vote. Le vote pour la motion pour soutenir bien sûr ce beau projet molenbeekois pour le Molenbeek, capitale de la culture 2030. Donc Molenbeek Culture, Offset Van Europa, Best Friends. C'est un vote normal. Ce n'est pas un vote secret, hein?

Enfin bon.

J'ai appris à main levée à l'ancienne.

C'est tout bon pour la photo. Ce n'est pas lié par le secret, car vous avez vos.

Préférences.

Oui, chers collègues, il y a un problème technique. Je vous propose de voter à main levée. C'est d'accord?

Oui.

D'accord. Alors voilà. Donc, main levée.

On va y arriver. Une main, une main.

Une seule main, bien entendu. Une seule main. Attendons, madame la secrétaire.

Il y a.

Des projets concrets.

D'abord.

Alors, pour pour.

Didier Didier, C'était une fausse manœuvre. œuvre.

S'est filmée.

Une seule main à la fois. Une seule. Si vous avez des corps, vous pouvez décider. Le temps de vivre, ce n'est pas une excuse. Hakim. Oh, ne passe pas d'excuses.

Je viens d'arriver. Il vient d'arriver. On compte pas. On ne compte pas. Il le compte, On le compte pas. Alors il y.

A.

30 pour.

Bravo!

Alors.

Maintenant, pour ceux qui votent non contre. Zéro Non. Attention! Donc il y a eu. Il y a eu 36 votants, 30 Oui, six abstentions. Bravo pour le projet Molenbeek Culture 2030, Molenbeek Culture.

Je. Pense que nous.

Avons désormais.

Plus important, en tant que président et en droit, de vous.

Justifier.

Absolument, monsieur Mélisse. À vous la parole.

Merci, Monsieur le Président, comme dit précédemment, mais je voudrais le répéter peut être demander en direct de bloc et éventuellement filmer et enregistrer. Ça lui fera un petit peu plus de pub. Donc nous nous abstenons non pas contre ce projet, mais nous nous abstenons car nous manquons de garanties tant au niveau de l'encadrement que financière pour venir à bout de ce projet. Et donc nous serons les premiers à effectivement le soutenir si ces garanties sont obtenues. Merci.

Merci Monsieur Mélisse. Voilà donc nous.

Passons.

Au point deux. Qui est eu dans l'ordre du jour trois Effectivement. Merci madame la secrétaire. Euh. Donc il y aura bien entendu ici, euh vote électronique en espérant que ça fonctionne. Euh. Donc, Action sociale Promouvoir les cultures à Molenbeek asbl. Renouvellement des mandats Désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale du PCM Législature 2024 2030. Nouvelle présentation du Point suite à l'annulation de la décision par l'Autorité de tutelle sociale Accès visé et promouvoir les cultures à Molenbeek. Van mandataire. Molenbeek. Van PCM Législature précédente. 22 Les signes de pauvreté. Monsieur Azzam.

Oui, comme vous, Comme vous avez pu le rappeler Président, les décisions antérieures ont été cassées parce que malheureusement, vous n'avez pas respecté le caractère sacro saint d'ailleurs du secret, le caractère secret des votes. C'est d'ailleurs pourquoi le pouvoir de tutelle a cassé plusieurs de vos décisions suite à des plaintes. Et donc j'entends et je vois l'artéfact qui nous est proposé pour cacher un peu plus le pupitre. C'est un geste qui va dans le bon sens. Par contre, j'ai encore une remarque importante à devoir formuler. Je vous dis je ne cherche pas à jouer le pointilleux là dessus. Il manquerait sur votre petit bricolage, sur votre artefact. brillamment réalisé par les ouvriers communaux. Juste une petite plaque qui viendrait s'installer ici à l'arrière, de manière à ce que les personnes présentes dans notre dos ne puissent pas voir le clignotant, le clignotant, tout simplement. Donc voilà.

Je vous.

Montre que je suis extrêmement constructif. Il manquerait juste une petite plaque de la même hauteur d'ailleurs, de la même hauteur que l'outil, et là vous garantissez beaucoup plus le caractère secret du vote.

Merci Monsieur. Euh, sachez bien, et vous n'en doutez pas, que nous avons. D'ailleurs, je remercie Madame la secrétaire communal et tous les employés, les ouvriers qui ont travaillé là dessus. Je vais d'ailleurs lui donner la parole. Nous avons pensé à tous ces éléments là et nous sommes sortis avec ce résultat là qui, pour ma part, euh, franchement, le le. En tout cas, le meilleur résultat que nous puissions avoir, il reste par rapport au devant. Vous n'avez qu'à mettre éventuellement votre main ou quelque chose et vous le cacher. Sinon, si on mettait l'objet en question en bois solide,

on n'aurait pas la possibilité de mettre sa main. Vous voulez éventuellement ajouter un petit mot? D'accord, merci. Voilà. Donc c'était une motion d'ordre. Merci, Monsieur.

Pour le caractère confidentiel de la chose, de ne pas.

Utiliser l'urne.

Et l'isoloir.

Je vous remercie Monsieur Zhao, mais le je pense. Nous pensons que le caractère de confidentialité sera respecté.

Voire très facilement.

Ils doivent vraiment être très très curieux. Ils doivent se déplacer même debout. Mais merci tout de même pour la remarque. Merci. Mais je pense que les ouvriers et madame la secrétaire ont fait vraiment du bon boulot. Merci à vous. Merci à vous. Oui, monsieur Mélisse. Ah oui, excusez moi. Excusez moi, C'est monsieur. Mais au fait, désolé.

Monsieur le ministre.

D'abord.

Mais vous pouvez lui donner la parole. M.

Heureusement que, en tout cas, entre partis, il y a la cordialité, monsieur.

Mais c'est une motion d'ordre aussi. Il y a des allées et.

Venues sans cesse de cinq conseillers et du bourgmestre socialiste. Alors moi, je propose qu'on retarde d'un mois la nomination de tous les mandats parce que je pense qu'ils sont en train de négocier tous les mandats au sein même du groupuscule socialiste. Donc, ce serait intéressant, peut être de. Je sais pas, parce que là, ils sont partis, ils sont partis en train de négocier encore les mandats. Peut être qu'on peut attendre le mois prochain, comme ça on gagne du temps.

D'accord. Merci pour votre pour votre remarque Mr. Mr. Mr même et groupuscule groupuscule c'est quand même un peu attention à vos termes. Voilà un bon petit groupe. Bref, s'il vous plaît, restons, Restons décents. Monsieur Mélisse.

Merci, Monsieur le président. J'ai peut être l'habitude. Oui, mais tu vas m'entendre. Dès que le président m'écoute. Merci, Monsieur le Président. Simplement, je voudrais quand même être aussi calme par moment positif, puisque je vais reconnaître que le travail qui n'est pas simple de rendre ce moyen de vote, je veux dire totalement, euh, discret, mais il a quand même la volonté d'exister et de faire en sorte que donc je pense que c'est une bonne chose. Et donc je pense qu'on peut passer à ce vote et il n'y a pas de raison de s'attarder plus longtemps. Merci.

Merci, monsieur Mélisse. Voilà, donc nous allons. Donc le point a été cité. Nous allons juste prendre les les candidats, les noms. Vous avez les noms, s'il vous plaît. Oui, madame la secrétaire Euh.

C'est comme tu veux. Le marketing, quoi? Alors? Il y a quelque chose, madame? Et

après tout de suite, qui va retenir les quatre éléments? Oui, il ne faut pas être secret sur le terrain.

Oui, donc vote secret, bien entendu, chers amis, donc à mes techniciens, le vote sera secret. Rien sur le tableau s'il vous plaît.

Tout le monde s'assoit.

Et que chacun prenne sa place et que chacun essaie d'être aussi discret que possible. Les boîtiers sont là pour nous y aider.

Donc on commence.

Par le point, le point.

Deux.

PCM. Donc ce sont les mêmes personnes qui avaient.

Été proposées lors.

De la première séance. Le premier nom, c'est Mr Ahmed Jani.

Donc on va voter.

Personne par personne comme on l'a fait à la dernière séance.

Merci. Nous allons demander à ce que les caméras puissent être éteintes le temps de voter. Merci. A exclusivement le renouveler le vote de monsieur, s'il vous plaît. Nous allons. Nous allons recommencer à zéro, s'il vous plaît. On recommence parce qu'il y a eu des petits problèmes par ci par là. Nous allons recommencer, s'il vous plaît.

Moyen de vous cacher? Bien parce que Jamal est en train de prendre des photos. La conséquence est que. On peut.

Donc. Chers amis, j'ai eu. Excusez moi, Monsieur. Monsieur. Monsieur. Donc, au fait, nous recommençons. Nous recommençons le vote. Excusez moi, monsieur. Nous recommençons le vote parce que les caméras étaient encore allumées et. Monsieur! Effectivement, quelqu'un lui a envoyé un sms comme quoi on voyait par la caméra les caméras parce que la caméra, le zoom, etc. Donc les caméras seront éteintes à nous tout de même. Nous avons ici un boîtier qui cache quasiment la totalité du boîtier de vote. On a qu'à mettre notre main et ou quelque chose pour cacher notre enregistrement. Écoutez, nous recommençons. Nous recommençons le vote.

Donc c'est fini.

Donc oui, un peu de silence s'il vous plaît. Donc il y a 39 eu présents, 25 oui, dix non, trois abstentions, un qui n'a pas voté donc, et 38 ont voté. Non. Donc maintenant, sept. D'accord, donc 39 présents, je répète, 39 présents 25 Oui, onze non. Trois abstentions, zéro pour le non et 39 votants.

C'est pas.

Encore ça.

S'il vous plaît, Dans le public, s'il vous plaît. On ne parle pas, on n'intervient pas. S'il vous plaît, on suit. Merci beaucoup.

Il ne.

Faut pas. On ne.

Peut pas filmer.

Madame. Madame! Madame! Mais on ne peut pas filmer parce que nous sommes en train de voter. Et nous avons. Nous avons éteint les caméras justement pour cela. Alors, je vous remercie de ne pas filmer. Merci. Alors, nous continuons. S'il vous plaît! Arrêtez! Il faut arrêter de filmer. S'il vous plaît.

S'il te plaît.

On aimerait bien savoir pourquoi on vote.

On vous le dira, mais on vous le dira. On l'a dit.

Mais s'il te plaît.

On ne peut pas filmer.

C'est toi.

C'est un vote secret. On ne peut pas filmer.

Alors.

C'est c'est s'il vous plaît! Vas y.

Alors, le deuxième vote.

Pour PCM, comme je.

L'ai dit tout à l'heure, la deuxième personne, c'est madame Josiane Dostie.

Je voudrais savoir qu'est ce que vous faites? Je suis. Okay.

Ok. Alors.

Je te jure, c'est pas un jeudi.

Car c'est pas fini.

40 7 h.

Présent 41 28 onze. Non deux abstentions zéro pour le non et 41 votants. Merci.

Le prochain à. La prochaine personne. Mohamed El Mahmoudi.

Si on vote, je voulais voter. Si on vote contre aussi, c'est fini pour les candidats que vous avez dit?

Ah ouais? Ne votez.

Pas pour les autres, on va pas.

Voter pour vous. Qui vous dit que c'est nous qui votons? Qui votons contre? Non, non.

Je rappelle une règle, je rappelle une règle.

Je veux juste rappeler une règle. C'est tout.

Je sais, je sais.

Non, non, je sais, je sais, je sais.

Mais je rappelle une règle, c'est pas de se sentir visé. Je dis simplement que je sais. Non, non, je sais. Allez, c'est bon, c'est bon. On vote, on vote, C'est bon.

Non, non.

Je ne joue pas du tout. Je dis.

Simplement une règle parce qu'il faut aussi faire passer les candidats.

De.

L'opposition.

Et ça, il faut le faire à la majorité. C'est ça que je veux dire.

Personne n'oblige personne, Mais.

Oui, oui, oui, d'accord, d'accord, je suis tout à fait d'accord. Mais maintenant on arrête, s'il vous plaît. Il a visé personne. Voilà, nous votons monsieur.

Il vient de dire On va voter contre la proposition.

Oui, monsieur.

Tout le monde. En fait, ce n'est pas une question de candidats pour savoir à quoi ça sert de.

S'insérer dans la communauté.

Il faut avoir la majorité quand même.

Ecoutez la logique. La loi, c'est. C'est un vote secret. Maintenant, le commun accord. Si on veut avoir des représentants des élus, de la majorité et de l'opposition, il faut voter oui pour tout simplement.

Il demandait simplement c'est quoi la procédure? En fait, la loi prévoit qu'il faut un vote et on est élu que quand on a la majorité simple, c'est à dire plus que 50 plus un, c'est à dire 23.

23.

Minimum.

Trois.

Euh.

Qui vote pour une personne.

Doit être plus que le nombre de.

Compte. C'est ça, C'est ça.

Voilà.

Non, non, c'est majorité, ça.

Ça compte.

Non, non.

C'est pas 51, c'est plus de.

Oui que de non.

D'accord, Monsieur Melie, vous avez la parole. Alors le résultat du vote présent 38 31
Oui, sinon. Avant, c'était.

Une abstention.

Il y a eu une abstention et donc 38 votants.

Six contre. Oui.

Monsieur.

Oui, Monsieur Mélisse.

Monsieur le Président, c'est très désobligeant d'entendre la parole de Monsieur le bourgmestre et de la bouche de Monsieur le Bourgmestre qui nous donne finalement des directives de vote et nous explique que si nous ne votons pas. Oui, alors que le vote est secret et que parfois il faut regarder et balayer devant chez soi avant d'aller chez les autres. Mais si le vote est secret, il n'y a pas de raison d'incriminer ou l'opposition ou qui que ce soit. C'est une liberté de chacun de voter comme il l'entend. Mais nous entendre dire que nous votons contre et que donc si c'est comme ça, vous ne votez pas contre pour nous. C'est ici aussi.

Si c'est lui, c'est.

Ton voisin de droite qui.

A dit, un autre qui.

A dit un autre. On va aussi voter contre.

Alors.

Deuxièmement, Monsieur le Président. Deuxièmement, une personne a filmé dans la salle en début de séance, ce qui est interdit, et j'aimerais bien qu'on con qu'on s'inquiète de ce fichier de films qui a été effacé du GSM définitivement. Merci.

Je vous remercie Monsieur Mélismes. Par rapport à cette personne, on lui a dit de ne plus filmer et de toute façon ce vote là n'est pas concerné parce qu'on ne l'a pas repris. Nous avons refait donc le. Je dirais le le le le vote. En tout cas, on va recommencer. Merci. Nous continuons. Merci.

Donc, la personne.

Suivante, madame Harmonie.

Devenue.

Monsieur de plein droit.

S'il vous plait, chers amis, chers collègues.

Voilà, donc.

Il y a 48 présents. 39. Oui.

48.

41 41. J'ai des 41 présents. C'est ce que j'ai dit. 41 Présents. 39 Oui. Un non. Une abstention. Et donc 41 votants.

23.

S'il vous plaît, s'il vous plaît. Je pense que nous avons assez fait. Débrouille aujourd'hui. On peut se calmer un peu. Merci. Oui, s'il vous plaît, madame la secrétaire, pour le nom suivant.

On pourrait encourager Monsieur Rachid.

Merci, Madame.

Merci madame.

Valérie. Madame Valérie.

Loquet.

Malimba.

Alors il y a 41 présents, 37 oui, trois non, une abstention et donc il y a eu 41 votants. Merci.

Monsieur le Président. Oui.

Voilà donc je vous remercie. Nous allons au point suivant qui est le point 3.4 finalement

pour ce soir. Euh. Donc, euh, il s'agit de vivre quoi? Euh. SARL Rénovation, Renouvellement des mandats Désignation des délégués pour la représentation de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'Assemblée générale de Vivarois. Désignation des candidats administrateurs. Nouvelle présentation du Point suite à l'annulation de la décision de la tutelle. Voilà, nous y allons. Non, s'il vous plaît.

On vote d'abord pour pardon. D'abord pour l'AG. La première candidate Josiane Dostie.

Mais. Je vais finir mon vote.

S'il vous plaît, monsieur. Madame, s'il vous plaît, Monsieur, Madame. Oui, monsieur Badawi, On dirait qu'on est invisible ici, dans cette salle. Monsieur, Monsieur, Madame, s'il vous plaît. C'est un manque de respect vraiment total. Je m'excuse, mais écoutez, monsieur, vous avez la parole, vous vous la recevez. Vous ne pouvez pas parler. Si vous ne l'avez pas, vous ne parlez pas, s'il vous plaît. C'est un accord que nous avons entre nous. Ce n'est pas une dictature. C'est un accord que nous avons de cordial. Alors le résultat? Présent 40 38 neuf? Non, une abstention. Il y a eu 40 votants. Merci.

Ensuite, Monsieur Ahmed El Kanu.

Viva quoi? Là, j'ai. Voté.

Très bien. 41 Présents 27 Oui onze Non. Trois abstentions. Il y a eu 41 votants. Merci.

Monsieur.

Monsieur Mohamed est Lamouchi.

Voilà. Donc il y a eu 41 présents, 32 Oui. Non huit abstentions un 41 votants. Merci à la personne suivante.

Monsieur Rachid Bensalah.

Très bien. Donc 41 Présents 25 Oui treize Non. Trois abstentions 41 votants. Merci.

Ça fait 40.

Cinq J'ai dit 25, treize, 25.

Super arithmétique, malheureusement.

Alors ensuite, pour le c à m quali frac, il y a une modification par rapport aux points qui se trouvent dans le boss Pfffffffff.

Oui.

C'est ça.

Oui.

Donc il y a 41 présents, 31 oui, sept non, trois abstentions, 41 votants.

Merci et Mr Taoufik Hamdaoui.

41 alors il y a 41 présents 31 Oui Oui Non deux abstentions 41 votants. Merci.

C'est bon, c'est bon. Bravo!

Voilà, nous pouvons aller au point cinq du labo.

Là aussi, il y a une.

Modification par rapport aux points qui se trouvent dans Boss. Dans Boss, la personne proposée Mr Quali LG dit.

Juste pour signaler la personne qui est repassée dans le. Mr Jadis un remplace qui sera.

Bouffera qui est Mr Bouffera Kek. Je n'ai pas l'information sous la main.

Tu en as comme tu dis, toi.

Qui l'a appris?

Je m'appelle Meschonnic. Jusque là, me dit Jonas.

J'étais dans.

Ta classe. Je n'étais rien. Il n'était pas. Moi, je l'ai été.

Comme je peux.

C'est normal.

Il n'y a pas assez de temps.

Pour voter, s'il vous plaît. Il y a encore quelques personnes qui n'ont pas encore voté. Est ce que vous pouvez voter? C'est encore deux personnes qui doivent encore voter ou je clôture et. Voilà. 41 Présents 35 Oui cinq Non. Une abstention 41 votants. Merci.

C'est bon, c'est fini.

Oui. Le Créateur.

Voilà.

Alors là, j'ai. Pour le créa.

Alors, madame Salia, qu'est.

Ce que. C'est. Oui.

Le créa, c'est une usine, Une plateforme de marché public public à laquelle on a affilié et qui permet d'attribuer des marchés plus facilement et à moindre coût. Normalement. Un mandat non payé. Le marché.

De la beauté, je connais.

Très bien. Merci. 41 Présents 29 Oui onze Non Une abstention 41 votants. Merci.

Alors la deuxième personne, c'est Monsieur Abdelkarim Houari.

Qu'est ce qui. S'est parce. Que je. Suis. Maman.

Très bien. 41 À présent 33 Oui, sinon deux abstentions 41 votants. Merci. Le point suivant Le logement molenbeekoïse Sàrl.

Alors? On commence? Pardon?

S'il vous plaît, la parole à madame la secrétaire communal. Les candidats sont à chaque fois nommés et sont cités à chaque fois.

Une fois.

Les cités, dans une première fois avant le vote, ont à dire deux blocs Ryan Talbi, Myriam Hernandez, Mohamed El Choukri, Rachid Bensalah, Alicia Ismail Aguirre, Mohamed El Lamouchi, Laurence Duret, Hakim Ysatis, Emmanuelle Brasseur et Caubet Straumann.

On vous tour alors.

On commence le vote individuel par Mr Dirk De Block. C'est pour.

Il faut qu'ils rentrent dans l'assemblée.

Il faut maintenant, non pas le grand tout.

Mais bien.

Nager. Trois. Vous.

Me voulez?

Vous voulez voter ou pas? Tout va.

Très bien. Présent 41. 31 Oui neuf. Non. Une abstention 41 votants. Merci.

Monsieur Rayan Talbi.

Talbi. Manque une personne.

Il manque encore une personne, s'il vous plaît. 41 Présents 38 neuf Non. Deux abstentions 41 votants.

Merci madame Myriam Hernandez.

Merci.

Encore une personne, s'il vous plaît. Il y a encore une personne qui devrait voter. Voilà donc u présent 40 38 neuf Non, une abstention 40 votants.

M Mohamed L à.

Présent 40 29 Oui. Dix Non Une abstention. Qui ont voté 41 Non. Ah oui, voilà. Donc s'il vous plaît, essayez de voter quasi en même temps, donc présent 41 29 oui onze non, une abstention et donc 41 voter.

Mr Rachid Bensalah.

41 à présent 22 Oui 18 Non une abstention 41 Voter.

Oui.

Monsieur Ali. Alicia.

Celui.

Ci est.

Derrière toi. À.

Présent. 38 28. Maintenant, c'est 39. S'il vous plaît, votez en même temps, sinon on sera là toute la soirée, hein?

C'est bon.

Alors ok, je donne ces chiffres là. Je me présente 39 28 Oui neuf Non deux abstentions 39 Voter Merci.

Monsieur Ismaïl, S'agir.

D'un conseil judicieux. Ce que j'entends Beaucoup de collègues. Qui c'est qui? C'est quelqu'un de chez nous. C'est quelqu'un de normal. C'est quelqu'un de chez nous. C'est pas autrement. On nous fait confiance. Ça passe. Très bien.

Les résultats. Présent 41 29 Oui neuf Non trois abstentions 41 Voté.

Merci Mr.

Lamouchi. Mohamed.

Non.

Présent 40 30. Oui Oui huit. Non deux Abstentions 40. Voter. Merci.

Madame Laurence Duret.

Présent 41 30 Oui. Oui. Non. Trois abstentions. 42 Écoutez.

Il y a quelqu'un qui s'est passé.

Deux, un.

Bon, écoutez donc. Voilà. S'il vous plaît, je vais vous demander de rester à vos places et qu'on termine le vote correctement. C'est vraiment pas sérieux pour certains qui vient à la dernière minute pour voter et laisser les autres attendre. Voilà donc treize ans, 42 maintenant voilà. 31 Oui oui Non trois abstentions 42 Votez.

Monsieur Hakim Isatis.

Oui, c'est pas difficile.

S'il vous plaît.

Oui, ça va.

On fera tout à l'heure ces 60 séances pour se reposer, y a pas de souci. Mais maintenant. Votants 41 Présents 41 Oui. J'applaudis également.

À.

Monsieur Emmanuel Brasseur.

Un gentil garçon.

C'est. Sûr. Écolo. Si vous voulez.

Il faut recommencer.

Oui, oui, maintenant c'est bon, c'est bon. Il est un peu plus gentil. Ils sont tous gentils. Il y a un peuple gentil.

J'ai voté pour le.

Présent 40. 35 Oui cinq. Non 40 30. Oui. Voilà, encore une fois, c'est deux mois. C'est vraiment ce que vous faites. Vous nous faites travailler deux fois. Sérieux, Maintenant c'est 42 42 Présent 36 Oui, sinon 42. Votez.

C'est moche.

C'est pas une console de jeu. J'ai l'impression que c'est ça.

Et enfin Cobb. Cobb? Cobb. Cobb.

Alors présent 40. Quatre Présent 41 38 Oui trois Non 41 Voté Merci. Alors le point suivant. Euh. Crème absolue.

Alors un seul candidat Mr Hamdaoui Taoufik. Crème brûlée.

J'ai éclaté.

Ok. Présent 42. 29. Oui. Douze. Non. Une abstention? 40. De voter.

Oui, toujours.

Au point huit. Si Belga intervint.

Nous allons continuer l'ordre du jour et nous aborderons le point huit. Désignation au sein de Cible et Interface et nous allons, candidats, madame la Secrétaire.

Pour l'A.G. Il y a deux candidats. Mr. Taoufik Hamza Oui. Non. C'est si. Belga Inter Fin.

Merci. Je clôture le vote Messieurs les techniciens, Clôturer le vote s'il vous plaît. 40 Présents 31 Oui oui Non et une abstention. Le deuxième candidat, madame la secrétaire.

Monsieur Yassine, à qui?

Naquit.

Et si.

Je clôture les votes 41 Présents 31 Oui Oui, Non et deux abstentions. Nous passons aux points.

Toujours.

Ah oui.

Pour le C.A. Tout à fait les mêmes candidats. Taoufik Hamza Oui.

Je Je clôture. Je clôture les votes. 31 40 votants 38 neuf Non et une seule abstention. Le deuxième candidat pour le conseil d'administration de Sibylle et Interface.

Monsieur Yassine à qui?

Je clôture les votes. 40 Votants 30. Oui Oui, Non et deux abstentions. Nous passons aux points suivants la désignation d'un délégué pour représenter la commune de Molenbeek à l'assemblée générale du port de Bruxelles.

Monsieur Khalid El, j'ai dit.

Je clôture les votes. 39 Présents 32 oui, sept non et aucune abstention. Le point suivant concerne la désignation des représentants auprès de l'assemblée générale de City Dev et nous avons comme représentants.

À.

l'AG.

Et au CA aussi. Mais d'abord l'AG.

Je cloture les votes. 40 présents 26 oui, treize non une seule abstention. Je. Non, ça a bougé. Donc 41 votants, 27, huit, treize. Non, une seule abstention.

Et pour le cas, Madame également.

Je clôture les votes. 39 Votants 27 Oui onze Non et une seule abstention. Nous passons à la dernière.

Deux fois la même personne pour l'AG.

Pour le faire, nous passons à la dernière désignation qui concerne l'Assemblée générale de la CCP. Et nous avons comme candidat. Donc c'est le centre médico sociaux.

C'est madame Catherine Moureaux.

Ça fait. Plusieurs mois que.

Monsieur M. Il y a un bourgmestre suppléant pour le moment, qui représente madame la bourgmestre, donc il le remplacera également dans ce centre. Merci. Je clôture les votes, je clôture les votes 41 Présents 24 Oui, quinze non et deux abstentions. Nous avons fini avec les désignations et nous passons au point suivant qui concerne un protocole d'accord relatif à la mise en place d'un service actif en matière de réduction des risques liés aux usages de drogues. A ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point, évidemment pas. Je passe la parole à Monsieur et Madame.

Voilà. Merci Monsieur le nouveau président. Donc voilà donc notre position pour la. Pour le groupe team, on n'a pas changé, donc on votera contre ce ce point. Donc nous on n'est pas amnésiques, on a toujours été contre et on joue pas la politique, On change d'avis quand on rentre dans la majorité et on oublie tout ce qu'on a fait avant. Donc on a connu des combats, des combats avant et puis après on retourne notre veste, on votera contre.

Merci Monsieur Madoui. Je passe la parole au second.

Il y a une opposition. Le quartier Ribaucourt n'a pas été choisi au hasard. C'est un quartier et une station de métro avec une concentration extrêmement élevée des consommateurs de drogue. Tim fut aidé. A vrai dire, on n'en peut plus dans notre quartier de voir à côté de Saint-Rémi, rue de l'Intendant, de voir tous les dealers qui se permettent à tout moment, au moment. On est là, en train de jouer avec nos enfants, de faire vraiment n'importe quoi. Entre temps, on les retrouve à la rue Pearce également et c'est clair, c'est un peu difficile de voir l'un à côté de l'autre et ne pas aussi vraiment pousser pour une solution pour ce problème spécifique des dealers. Mais voilà. Mais ici on parle d'une solution pour au moins retirer les consommateurs de drogue de la rue et du métro. Idéalement, ça serait une amélioration en terme de sentiment de sécurité. Pendant les sessions d'information, on a été informé quand même que Gates à Bruxelles a permis de retirer 16 000 usages de drogues dans l'espace public. Ça déjà, je pense, c'est quand même un gain énorme. Ça parle aussi d'encadrer les consommateurs d'une façon humaine en les intégrant dans un parcours de soins de santé, d'accompagnement social et idéalement d'insertion professionnelle. Aussi, en terme de feedback du quartier, on a eu des sessions d'information. On tient à vous remercier pour avoir organisé ça. C'était très utile et je pense que c'est très apprécié. Mais là dessus, un élément qui revenait, c'était l'idée d'élargir l'horaire d'ouverture. Parce que là, on est quand même dans un système de 9 h 30 à 10, 17 h, possiblement 17 h 30. Dans le protocole, j'ai lu 17 h 30, tandis que la structure de l'ambulatorio, normalement, c'est de 8 à 10 9 h. Alors je pense que c'est quand même quelque chose qu'on doit garder en compte et aussi penser aux week ends. Le texte même parle de concertation avec les riverains. Idéalement, c'est quelque chose qui revient en effet automatiquement, mais qu'idéalement ça devrait inclure une évaluation. Et idéalement aussi, ça devrait inclure la référence au fait que les riverains peuvent à tout moment appeler pour signaler leur problème. Peut être on peut installer une toute boîte pour faciliter cette communication et cela serait très important que ce numéro est vraiment bien connu auprès des voisins. Comme ça, aussi vite qu'il y a un problème qui est directement un appel peut être fait et de nouveau que ça c'est pris en compte pour une évaluation plus globale après quelques mois. Nous mêmes, on a rencontré les gens dans les immeubles avoisinants, on a entendu plein de gens parler là dessus. Il y a un problème d'isolation. Excusez. Ah oui? Ah ok. Oui voilà, j'avais vers

la fin. On a entendu par exemple qu'il peut y avoir des problèmes d'isolation acoustique et les gens vont revenir là dessus. Voilà.

Merci. Je passe la parole à madame Garcia Fernandez.

Oui, Merci, Monsieur le Président. Alors, le groupe est cohérent. Il était cohérent pendant la campagne électorale, il a signé la pétition et là, on était déjà contre. On est on était contre avant la campagne, pendant la campagne et nous sommes contre maintenant, nous sommes contre parce que il y a eu aucune concertation avec la population. On l'a dit maintes et maintes fois. C'est un projet qui a été vraiment mené à la à la hussarde. Et je tiens quand même à signaler, moi, ce qui me. Ce qui me stupéfait, c'est les partis politiques ici, dans cette enceinte qui, pendant la campagne électorale, on a tous vu sur les réseaux, ont signé des pétitions où ils étaient contre et maintenant ils vont signer le protocole d'accord. Alors on va nous dire Oui, mais on doit signer le protocole d'accord, parce que, vous comprenez, si on ne le signe pas, on ne peut pas encadrer. C'est archifaux. S'il y a une des parties, c'est comme dans n'importe quelle convention. Si une des parties ne signe pas ce protocole, le projet ne peut pas voir le jour. Si une des parties ne signe pas le protocole, il ne peut pas débloquent les fonds et donc par voie de conséquence, le projet ne peut pas voir le jour. Alors c'est bien de nous dire oui par rapport aux permis de bâtir. On a émis un avis négatif, mais c'est pas ça qu'il faut faire. Si pendant avant la campagne électorale, on était contre, il ne faut pas. Les gens qui étaient contre en tout cas doivent être cohérents et ne pas signer ce protocole d'accord. Ce que j'aimerais dire aussi, c'est que j'ai été très surprise d'apprendre qu'il y a environ pour à peu près 3 millions de travaux qui ont déjà été. J'ai vu, j'ai vu les documents avant hier qui ont déjà été entrepris, des travaux qui ont été entrepris sans aucun permis de bâtir. Il y a une personne, enfin une citoyenne qui est venue nous expliquer tout ça. Je ne sais pas ce que le bourgmestre faisant en fonction a fait. Je ne sais pas ce que le collège a fait. Je ne sais pas ce que ce que l'échevine de l'Urbanisme a fait, mais toujours est il que 3 millions de travaux, un bâtiment qui coûte 30 zéro zéro 0 € par mois, enfin c'est pas la commune qui paye, je suis d'accord, mais c'est quand même, c'est quand même des deniers publics, peu importe que ce soit la commune ou la région et pour quel résultat? Et enfin, j'aimerais dire que ce genre de dispositif, le maire, n'est évidemment pas contre la trajectoire de soins. Certainement pas. Nous sommes contre l'implantation géographique et il faut dire que ça coûte énormément d'argent à la collectivité pour un dispositif qui est ouvert de 9 h à 17 h. Donc, pour toutes toutes ces raisons, encore une fois, nous voterons contre.

Merci, madame Garcia Fernandes. Je passe la parole à.

Ni une. Ni deux. Vous êtes ici dans tout ce qui n'est rien. That's it. In the birth en Allemagne. Best in one Erickson Ribaucourt is birth de stigmatiser words in the zappées et réviseurs word in the zapper and the heart of the year, stigmatisant ainsi ad hoc mir. Open bird, dit al merdre. Le problème de ce week end fortement at the. World pur on the world that is the all in. Une plate forme de masse.

Dans quelle mesure la parole est à vous.

Monsieur le Président. J'ai déjà dit dans une autre intervention tout le mal que je pensais de ce projet là. J'avais clairement précisé que c'était autant Le projet de prévention socio sanitaire et de gestion des risques est un élément positif, autant autant le choix du quartier le continuer. Je voulais juste du brouhaha et c'est gênant. Et donc comme j'ai pu vous le dire, autant le projet est extrêmement intéressant en terme de gestion des risques, autant le choix de la zone est extrêmement préjudiciable, préjudiciable aux habitants du quartier et surtout également à la tranquillité sociale. Je

ne vais pas, je ne veux pas être très long, juste rappeler à juste rappeler que le quartier Ribaucourt est un autre spot de deal. Et en installant justement cet établissement là, les policiers ne pourront plus contrôler dans la zone. Et donc vous allez encore augmenter le phénomène et ceux qui vont en pâtir. Ce sont les habitants du quartier, mais certainement pas vous. J'ai dit.

Mr. Mr Arabi.

Mr le Président.

Donc Ribaucourt, en parlant de Ribaucourt du quartier abandonné, c'est un quartier laissé aux habitants à se débrouiller comme ils veulent. C'est ça que vous pensez? Que c'est un bon projet pour Molenbeek? Molenbeek, il n'y a pas que ça. Vous devez ramener des projets pour les jeunes en sachant qu'on a beaucoup de gens qui travaillent pas dans cette commune. C'est vrai que je parle. Je ne sais pas si je vais peut être vous convaincre à voter contre, mais en tout cas, vu que j'ai le droit de parler, je vais vous dire quelque chose quand même. Molenbeek a besoin de projet et a besoin de faire évoluer les jeunes des formations, des usines, du travail. Pour eux, on n'a pas que ça à Molenbeek. Prenez Molenbeek. Pourquoi? Moi je comprends pas comment ça se fait qu'il n'y a pas eu de suivi. Genre vous venez directement, vous vous prenez le quartier Ribaucourt vu que c'est un quartier abandonné et vous déposez votre projet à l'aveugle Franchement, c'est honteux. Nous, on votera contre et on est contre. Et franchement.

Monsieur Zabou, je demande s'il vous plaît d'arrêter les applaudissements. Euh. Nous sommes dans un conseil communal, on doit laisser la parole. Euh d'abord aux conseillers communaux et et permettre également de faire continuer cette séance, Messieurs, s'il vous plaît. La parole est à vous.

Merci, Monsieur le Président, d'avoir bien prononcé mon nom cette fois. Euh, tout d'abord.

Je ne vais.

Pas rajouter tout ce qui a été dit. Je rejoins tout.

Ce que mes collègues ont dit précédemment.

Euh. Il faut aussi dire que le projet reste un beau projet. Bien sûr que cette partie de la population ne doit pas être oubliée, ne doit pas être mis de côté, bien au contraire, elle doit être aidée, mais pas chez nous, à Molenbeek et surtout pas dans un quartier déjà connu pour ces problèmes là. En ce qui me concerne, je trouve. J'espère que ceux qui sont aujourd'hui dans la majorité, qui étaient hier dans l'opposition, le PTB notamment pour ne pas les citer, ne vont pas oublier le combat qu'ils ont mené pendant des mois, euh, pendant des années, pour ne pas voir ce projet aboutir. Je vois aussi qu'une belle partie de la majorité a quitté les lieux et que celui qui a lancé les pétitions, monsieur le Président, pour ne pas le nommer non plus, a dû quitter la salle. Et j'espère que voilà que ceux qui étaient, je le répète, hier dans l'opposition et aujourd'hui dans la majorité, prendront leurs responsabilités et feront en sorte que ce projet ne voie pas le jour.

J'ai dit Merci, messieurs et euh. La parole est à madame Addi.

Merci. Alors je voudrais rappeler que d'abord, la commune a émis un avis négatif sur l'emplacement. Le PTB n'a jamais été contre en soi le projet de centre. Mais

effectivement, l'emplacement pose problème. Maintenant, il est imposé par la région. Alors soit on avance et on continue, on essaie de faire en sorte d'inclure le maximum possible les riverains. C'est ce que la majorité a essayé de faire. Je remercie Hilde de rappeler l'intérêt de ce centre, c'est vraiment de baisser l'insécurité et le sentiment d'insécurité qu'il y a dans le quartier de Ribaucourt, d'accompagner un maximum possible ces consommateurs qui sont pour la plupart molenbeekoïses. Et donc on ne peut pas non plus décider de fermer les yeux sur cette partie de la population. On va aussi leur proposer un soutien. Donc la majorité va faire ce qu'elle peut pour essayer de faire en sorte de réduire au minimum les nuisances pour le quartier. Elle s'engage à le faire et je pense qu'il faut, il faut lui permettre de le mettre en pratique avant de pouvoir juger. Et on fera aussi le bilan nécessaire d'ici d'ici quelques mois pour voir comment est ce que ça fonctionne. Ils ont aussi pu négocier le fait d'engager trois équivalents temps plein en plus de gardiens de la paix pour garantir la sécurité autour du site. Donc voilà, je sais que c'est pas l'idéal, mais on essaie de faire en sorte que ça se passe au mieux et pour les consommateurs, les aider à sortir de cette situation là et pour les riverains qui se sentent bien euh qui continuent à bien se sentir dans leur quartier.

Merci madame. La parole est à Monsieur.

Merci Monsieur le Président. Je vais essayer en quelques minutes le temps qui m'est donné d'essayer de remettre l'église ou la mosquée au milieu du village, parce que j'entends tout et n'importe quoi de la part de certains membres de l'opposition d'ailleurs, qui étaient hier dans la majorité et qui, du bout de la langue, soutenaient ce projet. Je ne veux pas, je ne veux pas permettre à ces personnes de demander la parole. Je veux.

Madame Garcia Fernandez. S'il vous plaît, messieurs, messieurs, laissez nous se terminer, s'il vous plaît.

On démontre que certains sont gênés, en fait, parce qu'il y a des vérités, évidemment qu'on ne peut pas falsifier, parce qu'il y a une réalité. Elle est là aujourd'hui et j'en fais partie. Et j'ai initié une des pétitions. J'étais contre l'emplacement de ce projet, je le suis encore, mais néanmoins, comme cela a été dit par certains intervenants, il a pris les devants et a pris l'initiative d'installer ce centre boulevard Léopold II, sans réelle concertation. Nous sommes devant ce qu'on appelle un fait accompli. Alors deux choses l'une, chère collègue, soit on fait ce que certains voudraient faire, c'est à dire faire de la flibuste, de l'opposition, faire en sorte que nous ne nous engageons pas dans ce que nous avons décidé ici, rappeler à la section réunie. On est devant le fait accompli. On a eu un certain nombre de garanties par rapport à des mesures dont certaines ont été évoquées à l'instant l'augmentation du personnel. Il y a des questions légitimes par rapport aux heures d'ouverture. Il va y avoir des réponses qui vont être apportées. Alors, soit deux choses l'une, soit on laisse faire la région et on s'en fout de ce qui se passe. C'est à dire qu'on vérifie pas que les zones d'exclusion garantie par la police ne soient pas supervisées par nous. Soit toutes les autres mesures que nous avons entendues ici, nous nous engageons pas à les superviser aussi. Soit nous assumons nos responsabilités. Nous sommes tous ici. J'ai entendu Personne n'est contre ce projet parce que nous disons et je le redis, nous voulons un endroit où on peut accueillir ces personnes qui ont besoin d'un accompagnement médicalisé, où on va pouvoir les soigner, leur offrir un cadre sécurisé pour être sûr justement de ne pas aggraver la situation. Être sûr que ce qu'évoquait madame Fagon et je l'en remercie, que justement le nombre de ces personnes qui sont problématiques dans nos quartiers ne diminue pas. Et donc ici, nous devons, nous et tous solidaires, ramer tous dans le même sens pour dire oui, nous sommes déçus. L'Autorité supérieure a pris l'initiative sans réellement se concerter dans un premier temps avec nous. Mais aujourd'hui,

nous sommes face à une situation qui a déjà fortement évolué. Demain, ils vont inaugurer l'endroit. Qu'on le veuille ou pas, qu'est ce qu'on fait à ce moment là? On reste en retrait ou on s'investit sur le terrain pour être sûr que les engagements qui ont été pris par la police, par Iris et tous les opérateurs partenaires de ce projet respectent leurs engagements pour respecter notre population. Moi, je reste sur la même position. On n'est pas bon, mais aujourd'hui, il faut que cet endroit fonctionne. Il faut que cet endroit puisse respecter tous les engagements qui ont été donnés à la population. Chers collègues, et c'est là dessus que je voudrais m'attarder pour qu'on comprenne que c'est un projet qui va servir l'intérêt général et l'intérêt des Molenbeekoïses.

Merci, Monsieur le Canut. La parole est à Monsieur Mailly.

Ceci est une décision d'une élite politique qui. Ce qui décide du haut de sa tour d'ivoire, qui n'est pas du tout en connexion avec les quartiers, Clairement, vous avez pris une décision en ne faisant pas appel à l'expérience des personnes qui habitent le quartier. J'aimerais bien savoir si aujourd'hui vous connaissez le nombre de personnes toxicomanes qui sont aujourd'hui dans le quartier. Eh bien, je peux vous dire que dans un an, on va créer dans un an, un an après la mise en place de cette structure, et bien un an après, on va créer un appel d'air qui fera que ces personnes qui sont en détresse vont être bien plus nombreuses qu'aujourd'hui. Parce qu'en effet, les personnes qui doivent consommer de la drogue le font dans un dans un espace extrêmement réduit, dans un périmètre extrêmement réduit autour de la salle de consommation. Lorsque moi je suis allé visiter cette fameuse salle de consommation sur la ville de Bruxelles, je suis allé vers 8 h 45 et à 8 h 45, il y avait des toxicomanes qui attendaient l'heure d'ouverture 9 h. Et donc ce n'est pas C'est pas qu'on ne les voit pas, ils vont être là et ils vont être là d'une manière beaucoup plus massive aujourd'hui. Cet état de fait, on l'a toujours dénoncé. On n'a jamais été pour cette salle de consommation. On avait relevé la difficulté par rapport à la situation géographique de la salle de consommation. Donc, vous avez eu la capacité, grâce au fait qu'on vous on vous, on vous secoue, de refuser l'octroi de ce permis en commission de concertation. Vous avez suivi notre avis parce que c'était d'ici qu'était venu ce conseil. Le conseil, vous avez dit ne validez pas cette demande de permis. Il y a eu un refus de la commission de concertation. Le premier suppositoire est un peu compliqué à avaler. Il est passé. Je vous propose d'avoir de faire passer le deuxième médicament et je. Je peux vous dire que ça va passer aussi. Vous avez ce pouvoir de refuser cette implantation et ça, je vous le dis, comme je vous l'avais dit, vous avez le pouvoir de refuser le permis. Vous avez le pouvoir aujourd'hui de refuser cette implantation. C'est simplement une question de volonté. Merci à vous.

Merci, messieurs. Et donc je disais madame Gloria Fernandez, est ce que vous pouvez, Garcia Fernandez, que vous pouvez prendre la parole à la réplique pour répliquer si vous voulez, mais vous ne pouvez pas prendre une deuxième fois la parole dans la première phase de prise de parole. M. Milie, la parole est à vous.

Merci, Monsieur le Président. Monsieur Antoine. Je suis content d'entendre mon collègue dire que la commune est mise devant le fait accompli. Au delà de la commune, ce sont les citoyens qui sont mis devant le fait accompli qu'il y a eu aucune concertation, aucune concertation préalable et encore moins de l'écoute parce que finalement les citoyens se sont manifestés, on a essayé tout, on a dissimulé les demandes d'avis. On a tout fait pour que ce projet passe en douce et la commune a encore la possibilité, au delà d'avoir un avis donné, un avis défavorable pour le permis d'urbanisme, a la possibilité de le bloquer en ne votant pas ce protocole d'accord. Alors oui, il faut le bloquer ce projet pour respecter tous les citoyens de ce quartier et au delà, parce que cette salle de shoot va amener effectivement encore plus de drogués. Et au delà de cela, avec une zone où finalement on va admettre qu'ils peuvent

posséder de la drogue. Au delà de cela, ils vont amener surtout de nombreux dealers dans le périmètre de 500 mètres pour pouvoir mieux vendre leurs merdes. Merci.

Merci, merci messieurs milices. Je donne la parole au collègue pour pouvoir répondre à toutes les questions qui ont été posées. Donc, premièrement, je donne la parole à Monsieur le bourgmestre et puis ensuite je passerai la parole à M. Diallo pour compléter et répondre à vos questions également, monsieur le bourgmestre.

Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers, Comme vous le savez, la situation de consommation et de deal dans le quartier Ribaucourt maritime est malheureusement une. Est un centre ouvert de consommation à hauts risques depuis des années et des années, depuis des décennies. Une première piste de solution a démarré il y a quelques années avec le centre intégré. La réflexion sur le centre intégré qui doit prendre place à l'avenue du Port, au numéro 55 à 1000 Bruxelles, mais qui ne verra le jour qu'à l'horizon de 2029. La Région a alors mandaté et risqué pour lancer le projet que nous connaissons aujourd'hui. Et donc ce projet là est une imposition de la région. Ce n'est pas la commune qu'il a, qu'il a, qu'il a choisie. La commune a d'ailleurs exprimé son opinion via la procédure en commission de concertation, a refusé le permis d'urbanisme en commission de concertation concernant l'implantation de ce centre à eau au boulevard Léopold II. Donc, on l'a clairement dit, on l'a clairement émis lors de toute la réflexion. Mais malheureusement, comme l'a dit mon collègue, la décision a été prise de le faire. Donc, comme ça a été dit, effectivement, qu'est ce qu'on fait dans ce cas là? Est ce que on décide de se mettre en retrait et de ne plus rien faire? Ou bien on prend nos responsabilités, On a négocié avec avec la région pour nous donner même des effectifs supplémentaires qui vont rester sur le terrain. On a essayé de cadrer le plus possible. On a on a bouclé le protocole pour qu'il soit le plus à notre avantage, justement pour faire en sorte que ça se passe le mieux au niveau de notre quartier. Les études ou les visites qui sont faites, par exemple par rapport au centre gay. Il ne faut pas oublier que là bas, il n'y a pas simplement le centre gay, il y a le SAMU social, il y a d'autres organismes là bas aussi, des centres de consommation à moindre risque, qui ne sont pas dans le moule de celui qui est en train de se développer au boulevard Léopold II, avec moins de suivi, etc. Donc, quand vous allez là bas, vous êtes pas sûr d'avoir des personnes qui sont en fait des usagers du centre de consommation à moindre risque qui guettent. Ici, nous avons une situation et des études montrent aussi que les personnes qui sont les usagers de ce centre là ne viennent pas de d'autres communes. Même gay dans sa même gay. En ce qui concerne ce sont ces usagers. Ils savent très bien, ils ont fait, ils ont fait, ils ont donné des chiffres par rapport aux faits, aux personnes qui sont usager de ce centre là. Et en fait, aucun n'est dans un rayon très, très éloigné. De là donc l'appel d'air pour dire que des gens vont venir parfois par bus, etc. Je ne comprends pas tous, on le sait très bien, on les connaît depuis des décennies, les gens qui sont là. Il y a une fracture géographique, ils ne bougent pas de la zone. C'est d'ailleurs pour cela que, en fait, ils provoquent toutes ces ces désagréments autour d'eux avec la consommation en public. C'est une fracture géographique qu'ils vivent aussi, donc ils ne vont pas aller plus loin. Donc ça veut dire qu'il y aura les gens qui sont autour. La capacité est telle. C'est une solution. On aurait préféré qu'elle soit directement celle qui va, qui va avoir lieu en 2029. Ce n'est pas le cas, mais il était, je pense, important que nous, en tant que commune, nous nous engagions. Et si on l'avait, si on ne l'avait pas fait, on nous aurait dit pourquoi? Vous n'avez pas été au moins essayer de tenter d'avoir les meilleurs avantages, si tant est qu'on puisse parler d'avantages par rapport à une situation qui nous a été imposée? C'est ce que je voulais dire et je pense que mon collègue va va juste.

Juste avant de passer la parole à Monsieur Diallo, je vous préviens que je prolongerai de cinq minutes comme le prévoit le. Euh. Pour permettre à Monsieur Diallo de

répondre à toutes les questions qui ont été posées. Donc Monsieur Diallo, vous avez une minute 24 plus cinq minutes que je rajouterai une fois que les premières que la première minute est atteinte.

Merci, Monsieur le président, chers collègues. Euh je réponds pour le collègue, pas juste parce que par autre chose, c'est parce que je suis impliqué dans ce projet à deux niveaux en tant que chef de la participation citoyenne, mais aussi en tant que président de mouvement où ma responsabilité serait engagée quand ce centre va ouvrir durant tout le long du projet. Donc, je pense que dès après l'interpellation de madame Myriam qui est dans la salle aujourd'hui, dès le lendemain, j'ai demandé à ce que le collège se rencontre et invité et risqué sur ce fait. Nous avons invité et risqué à une réunion dans un premier temps, euh. Nous avons discuté sur l'emplacement qui a été évoqué. Donc ici, tout le monde, on ne va pas revenir là dessus plusieurs fois. Il n'y a personne dans cette salle qui est pour l'emplacement du centre, Mais nous avons eu une réponse catégorique de la région disant que ce serait cette place et que ce projet existe. Il y a plus d'un an et demi. Donc, que devons nous faire sur place? Nous avons invité les riverains à organiser une réunion avec tous les partenaires impliqués dans ce projet et les riverains, les commerçants et quelques acteurs impliqués dans un dans une première réunion. Suite à cette réunion, il a été convenu ensemble d'aller visiter la salle U, le centre Gad. J'ai été le matin avec madame Myriam eu des blocs sur place. Nous avons entendu et visité la salle ensemble. Nous avons écouté les riverains autour du centre Gad. Les retours constaté de notre visite nous a amené à relever quelques constats Inquiétant qui nous rassurait pas. Cela nous a permis de reconvoquer et risquer pour réévaluer, suite à notre visite, des retours, des échos que nous avons entendus pour en parler et discuter et faire face. Nous avons convoqué tous les partenaires impliqués dans ce projet, que ce soit la police, la STIB, les représentants de la commune, la région, le CPAS. A cette réunion, et aussi nos agents communaux qui sont qui travaillent au niveau de la prévention des mauves et les gardiens de la paix, les représentants. À cette réunion, nous avons essayé d'évaluer les responsabilités de tout le monde. Et quel est l'engagement si ce projet souverain se concrétisait, Qu'est ce que nous pouvons faire à notre niveau en tant que premier et deuxième acteur, parce que la commune est engagée? Si le projet s'ouvre, c'est sur notre territoire, c'est notre responsabilité De garantir et d'écouter et de défendre les échos qui venaient du terrain. Après cette réunion qui nous a permis d'identifier réellement qui serait, qui est impliqué et quelle est la mission de tout le monde, nous avons rencontré aussi les riverains pour faire le retour. 70 détails des engagements prises au niveau du protocole. Moi je vais pas jouer parce qu'aujourd'hui quelqu'un soit 60 va ouvrir et quand ça ouvre, nous sommes tenus responsables, surtout moi. Moi je parle d'abord de moi, mais aussi mes collègues. Et je pense que tous les autres personnes qui sont ici, c'est de faire en sorte que nous réussissons parce que nous sommes tous conscients que nous devons, nous devons protéger aussi ces personnes, même si ce sont des drogués, même si ce sont des toxicos, même si personne ne veut les voir. C'est notre responsabilité de les protéger et de les accompagner pour qu'ils puissent sortir de cette situation. Et donc, moi, je pense que mes collègues, nous avons pris cette situation en main et au sein du protocole, nous avons, puisque nos moyens aussi sont limités, une inquiétude a été évoquée en lien avec la sécurité. Une inquiétude a été évoquée en lien de comment qui va les sortir du métro? Aujourd'hui, nous avons. Je ne dis pas que c'est suffisant. Est ce que ça nous garantit que le projet va se passer comme l'eau de roche, que tout va passer très bien et qu'on va dormir sur nos oreilles? Non, je ne pense pas à ça. Mais ça fait partie de notre responsabilité de se dire qu'est ce qu'on peut faire? Aujourd'hui, nous savons qui est responsable de sortir les gens du métro. Nous avons pu élargir ce qui était au départ de 17 h à un pour 30 minutes. On s'est dit dans un premier temps, puisqu'il y a un autre acquis aussi qui n'était pas que nous avons obtenu, c'est l'évaluation du projet, mais aussi de garantir la concertation citoyenne autour du projet. Une

implication réelle ici, je le répète aussi, tous les membres, tous les partenaires impliqués peuvent convoquer urgemment une réunion autour du projet. Les riverains aussi peuvent solliciter une rencontre le plus rapidement s'ils constatent que la situation n'est pas. Je ne dis pas que ça va bien se passer. Est ce que ça va? Je ne suis pas devin pour le prédire aujourd'hui, mais aujourd'hui, ma responsabilité, c'est de garantir cela. Autre chose donc, qu'on a pu obtenir au niveau de la concertation avec les citoyens qui étaient au départ de six mois, de ramener à trois mois que cela peut nous permettre d'identifier, de soulever et de réadapter les dysfonctionnements constatés au niveau de la sécurité. Nous avons obtenu et essayé de dissocier. Le projet et le fonctionnement. On a essayé de dissocier la sécurité en lien qui est du qui est dû au sport, puisqu'il y a un projet, il y a une sécurité au sport qui est sur place, mais d'avoir un autre niveau, une autre responsabilité, de veiller à la sécurité de l'espace. Et là, nous, on peut aussi interpellé, entendre la police et avoir avec les riverains. Qu'est ce qui se dit? Est ce que tout se passe bien? De l'autre côté, je vais terminer par là. Nous avons obtenu, je ne dis pas, eu la possibilité de mettre à notre disposition trois personnes qui vont venir faire participer aux maraudes, au travail social sur le terrain, mais aussi à soutenir les deux éducateurs déjà engagés par. Iris. Donc, ce qui fait aujourd'hui cinq ETP qui vont participer aux maraudes, est ce que ça va être répondu favorablement? On espère, j'espère. Et ici, moi ce que je peux dire, on a essayé de faire le maximum De ce que nous pouvons dans un premier temps et on espère que ce projet va se passer très bien et que ces personnes et les riverains non riverains de Ribaucourt seront les premiers à être satisfaits de ce projet. Merci.

Merci Monsieur Diallo. Je constate, Monsieur Milie la parole, la parole est à vous pour la réplique.

Je vois que mes collègues ne réagissent pas vraiment, mais en fait finalement dans ce discours, j'entends on espère, on va essayer. On a essayé, on a concerté et en fait ici, on concerte en bout de course, mais avec beaucoup d'espoir. Ça va coûter de l'argent parce que on pleure en disant qu'il nous manque des dizaines de policiers, mais on va les mettre à disposition de ce quartier pour l'encadrer. Euh il va y avoir des maraudes avec des BTP qui sont engagés dans le cadre du projet, ça ne coûte rien. Mais ils ne sont jamais que présent de 9 h à 17 h et on va amener une quantité de drogués d'autres quartiers. Puisque c'est ça le rôle de ce projet, c'est de permettre non pas aux drogués du quartier, mais aux 50, 60, 100 ou 150 drogués de la région de pouvoir trouver un centre d'accueil, ce qui a été une preuve d'inefficacité totale dans une autre région du pays et qui finalement créé pas mal de désagréments aussi sur Bruxelles. Donc voilà, moi j'entends, on essaye, on a essayé, on va faire, on va tenter que j'ai pas de garantie, que ça va marcher, mais on verra bien. C'est triste parce que là il faut stopper le protocole avant d'essayer de tout rater.

Merci messieurs. Monsieur Madoui.

Merci, Monsieur le Président. Il y a quand même un point qui me dérange, c'est que quand ils ont fait les travaux, là, illégaux, là. Donc vous auriez pu l'arrêter via l'article 303 du cobalt. Donc pourquoi vous n'avez pas employé cette cette cartouche là? Donc vous avez eu tous les moyens de bloquer. Donc ici, c'est le dernier recours. Comme l'a si bien dit mon collègue, là, c'est le dernier suppositoire qu'on peut leur mettre. Il faut le faire maintenant. Parlons, parlons cru, parlons clair. Voilà, c'est tout un quartier qui veut s'opposer à ce projet. Prenez vos responsabilités.

J'ai dit.

Merci, messieurs, Mesdames, messieurs. Mais.

Oui, je ne vais pas revenir sur le dispositif médical. En effet, vous avez encore toute la latitude pour refuser. Ne dites pas non, C'est vrai, vous avez toute cette latitude. Il faut bien se dire que toutes les personnes qui vont venir graviter autour de ce centre, de cette salle de consommation, vont vivre dans l'environnement direct. Ils vont se loger pas très loin, ils vont se nourrir pas très loin. Ils vont faire la manche pas très loin et tout ça démultiplié parce qu'il y a cet appel d'air. Je le répète, c'est une erreur fondamentale que de mettre une salle de consommation dans un, dans un, dans un environnement aussi dense où si compliqué à contrôler, il aurait mieux fallu la mettre dans une dans un endroit beaucoup moins densément peuplé et beaucoup moins densément bâti, pour une meilleure, un meilleur contrôle.

J'ai dit merci, monsieur, mais je passe la parole à madame Garcia Fernandez.

Merci, Monsieur le président. Alors, j'ai entendu vraiment ce soir, dans différentes interventions, le contraire de la vérité. D'abord, on a prétendu que quand nous étions au pouvoir, nous n'avons rien fait quand nous étions dans la majorité, Effectivement, le maire s'est toujours opposé. C'est pour ça que ce projet arrive seulement maintenant et que madame Moureaux n'a pas voulu l'imposer et de toute façon, elle n'aurait pas pu. Mais nous, on a toujours été contre et au sein du collège, on ne voulait pas. On a toujours été extrêmement contre. Alors qu'on vienne nous dire maintenant qu'on est obligé d'encadrer. Vous savez, une convention, c'est une. C'est un. C'est un document qu'on signe en deux parties. Alors on n'a visiblement pas la même lecture. Vous pouvez ne pas signer la convention et ce n'est pas la région qui va imposer un projet comme celui là sans l'accord de la commune. J'entends, c'est la région, c'est la région, mais qui gouverne à la région, c'est la gauche, c'est pas le maire. Ça fait 20 ans qu'on n'est pas à la région, alors rendez vous dans un an et demi. Mais il ne faudra pas venir nous dire Ah, c'est l'Arizona! C'est à cause de ça qu'il y a des problèmes. C'est vous, Messieurs, qui, ce soir, allez prendre la décision de soutenir et de signer cette convention. C'est vous qui prenez vos responsabilités. Effectivement, j'ai dit.

Merci, madame Garcia Fernandez Me.

Or not. The man disent in the all that is the Daleks stealth the best of this is it ribaucourt van Hove. La datation en fait des réalités est un problème. That is 1.1 problème entre is not mais on the shoot them in your own stand. De frustration et de frustration of the planning. That at.

Dit.

D'accord. D'abord d'affecter de Nimue de prioriser.

Second. Je clôture les discussions pour ce point et je vous invite au vote. Je vous invite à voter pour pour ce point. A ce que je peux avoir un écran de vote, s'il vous plaît.

Alors je laisse le vote secret arriver, parce que ce.

Euh. Est ce qu'on peut avoir un écran de vote? Non, ça marche pas, ça marche pas.

On a déjà essayé. Tant pis.

Apparemment, il y a eu un. Il y a un problème technique, donc nous ne pouvons pas afficher l'écran. Mais par contre, s'il vous plaît, s'il vous plaît!

Mais.

Messieurs, messieurs, messieurs, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît! Non, non, non. Il y a un problème. Je vous invite à revoter. Et maintenant à main levée, à main levée, s'il vous plaît, parce qu'il y a un problème technique. Donc je vous invite à voter à main levée pour vous, Messieurs. Messieurs, mesdames, Messieurs.

Non, tout à l'heure.

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît! Il y a un problème technique. Ne pouvons pas résoudre ce problème aujourd'hui. Je vous invite à voter à main levée, s'il vous plaît. Je vous invite à voter à main levée, s'il vous plaît, parce que vous ne croyez pas ce que l'on vous a dit. Donc, s'il vous plaît, il y a un problème technique. Je vous invite, je répète encore une fois votez à main levée, s'il vous plaît. Qui? Pour?

Compter sur. Il faut garder espoir. Une petite équipe?

Qui vote contre?

Toute opposition. Comment ça? Se fait?

Merci. Qui s'abstient? Donc, nous avons une seule abstention et donc je clôture le vote. Prenez la parole, messieurs. Voilà, juste avant que vous preniez la parole, Madame la secrétaire, est ce que vous pouvez rappeler les chiffres, s'il vous plaît?

25 pour, quatorze contre et une abstention?

Merci, monsieur. Vous avez la parole.

Merci, Monsieur le Président. Alors, je.

Vais.

Peut être être redondant par rapport à ce que j'ai dit tout à l'heure. J'ai rappelé la cohérence de ma position par rapport à ce projet. Depuis le début, nous sommes tous, et je l'ai entendu d'ailleurs répété par certains plusieurs fois, tous pour ce projet, la seule chose que nous contestons, c'est le lieu d'implémentation de ce projet. Parce qu'on estime. Et moi je pense qu'avec toute une série de garanties qui nous ont été données, que nous pourrons suivre. Ça a été rappelé par les chemins de la jeunesse et je l'en remercie pour sa proactivité et tout ce qu'il a mis en place pour qu'on ait un dispositif d'accompagnement, que ce soit sur le plan policier, sur le plan de la gestion des flux entrants et sortants de ce centre de consommation. Nous avons la possibilité de l'évaluer. Normalement, si la région respecte ses engagements en 2029, celui ci va immigrer sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Mais de grâce, que je voudrais dire dans mon abstention, c'est d'éviter de vouloir absolument mettre des bâtons dans les roues de ce projet en donnant d'abord des fausses vérités. Non, la Commune. Chers collègues, je suis un peu étonné que ça vienne de l'urbanisme.

Je vous invite à conclure, Monsieur.

Je conclus qui dit que la Commune a la possibilité, sur le plan urbanistique, de bloquer, alors que, je le rappelle, tous les projets supérieurs à 1000 mètres carrés. C'est la région qui décide. Donc ce.

Projet, ce projet. Merci messieurs.

Notre obligation.

De tous.

Les engagements soit respectée.

Merci. Passons au point suivant Le point.

Non, il.

N'a pas dit non. Il n'a pas dit non.

Il n'a.

Pas dit.

Non. Mais Monsieur M. Je n'ai pas entendu. Messieurs, Messieurs, vous n'avez pas été cités, donc je ne pourrais pas vous passer la parole. Non, non, non, non, non, non, non, Je suis désolé. Plusieurs personnes autour de moi me confirment le contraire. Donc je ne peux pas.

Qui demande Écoute, c'est pas moi. C'est moi d'abord.

Donc plusieurs conseillers communaux me demandent une petite pause. Donc je suspends la séance pour dix minutes. Nous reprenons à 21 h 40, s'il vous plaît!